POÊLE À PELLETS

SUITE/CLUB/MUSA 2.0
air - comfort air

PARTIE 1 - NORME ET ASSEMBLAGE

Traduction des instructions rédigées dans la langue originale

MCZ

8901528900

INDEX

INDEX II
INTRODUCTION 1
1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE 2
2-INSTALLATION 8
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 17
4-DÉBALLAGE 22
5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB 25
6-MONTAGE DU POÊLE MUSA 36
7-SUPPRESSION DU DOS EN CAS D'ENTRETIEN 42
8-RACCORDEMENTS AUX DISPOSITIFS SUPPLÉMENTAIRES 43
8-RACCORDEMENTS AUX DISPOSITIFS SUPPLÉMENTAIRES 44
9-CHARGEMENT DES PELLETS 45

INTRODUCTION

Cher Client,
nos produits sont conçus et fabriqués conformément aux normes européennes de référence pour les Produits de construction (EN13240 poêles à bois, EN14785 appareils à pellets, EN13229 thermo-cheminées/inserts à bois, EN 12815 cuisinières à bois), avec des matériaux d'excellente qualité et une grande expérience dans les processus de transformation. Les produits respectent également les conditions essentielles de la Directive 2006/95/CE (Basse Tension) et de la Directive 2004/108/CE (Compatibilité Électromagnétique).
Nous vous suggérons de lire attentivement les consignes contenues dans le présent manuel pour que vous puissiez obtenir les meilleures performances de nos produits.
Le présent manuel d'installation et d'utilisation constitue une partie intégrante du produit : s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service technique local ou le télécharger directement sur le site web de l'entreprise.
Tous les règlements locaux, y compris ceux qui se reportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectés au moment de l'installation de l'appareil.
En Italie, sur les installations des systèmes à biomasse inférieurs à 35 KW, le Décret Ministériel de référence est le 37/08 et chaque installateur qualifié en possession des pré-requis nécessaires doit remettre le certificat de conformité du système installé. (Le système signifie poêle+cheminée+prise d'air).

RÉVISIONS DE LA PUBLICATION

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, appartient à l'entreprise MCZ Group Spa.
Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue et/ou adaptée et/ou reproduite même de façon partielle sous une autre forme et/ou par un moyen mécanique, électronique, par des photocopies, enregistrements ou autre, sans une autorisation préalable écrite de la part de MCZ Group Spa.
À tout moment, l'entreprise se réserve le droit de modifier éventuellement le produit sans donner de préavis. La société propriétaire protège ses droits aux termes de la loi.

SOIN DU MANUEL ET COMMENT LE CONSULTER

- Prenez soin de ce manuel et conservez-le dans un endroit qui soit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, demander un autre exemplaire à votre revendeur ou bien directement au Service d'assistance technique autorisé. Il est également possible de le télécharger sur le site web de l'entreprise.
- Le « **texte en gras** » requiert une attention toute particulière de la part du lecteur.
- « *Le texte en italique* » est utilisé pour attirer votre attention sur d'autres paragraphes de ce manuel ou pour apporter d'éventuels renseignements supplémentaires.
- La « Remarque » fournit des informations supplémentaires sur le sujet au lecteur.

SYMBOLES PRÉSENTS DANS LE MANUEL

	ATTENTION : lire attentivement et comprendre le message auquel il se réfère car le **non-respect des prescriptions peut provoquer de sérieux dommages au produit et compromettre la sécurité des usagers**.
	INFORMATIONS : une non-observation des prescriptions compromettra l'utilisation du produit.
	SÉQUENCES DES OPÉRATIONS : séquence de boutons à appuyer pour accéder au menu ou effectuer des réglages.
	MANUEL consulter avec attention ce manuel ou les instructions relatives.

⚠MISES EN GARDE POUR LA SÉCURITÉ

- **L'installation, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement et la maintenance doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié et autorisé.**
- **Installer le produit selon toutes les lois locales, nationales et selon les Normes en vigueur à l'endroit, dans la région ou le pays de son installation.**
- Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le producteur. Le produit ne doit pas être utilisé comme un incinérateur.
- Il est strictement interdit d'utiliser de l'alcool, de l'essence, des combustibles liquides pour lanternes, du gasoil, du bioéthanol, des fluides pour l'allumage du charbon ou des liquides similaires afin d'allumer ou de raviver la flamme de ces appareils. Garder ces liquides inflammables fort loin de l'appareil lors de son utilisation.
- Ne pas mettre de combustibles autres que les pellets de bois dans le réservoir.
- Pour utiliser correctement le produit et les appareils électroniques raccordés et pour prévenir les accidents, respecter toujours les indications présentes dans le présent manuel.
- **L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés de moins de 8 ans, ainsi que par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience ou de connaissance nécessaire, à condition que ce soit sous surveillance ou après avoir reçu des instructions relatives à l'utilisation sûre de l'appareil et à la compréhension des dangers pouvant survenir lors de son utilisation. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien réservés à l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.**
- Avant de commencer toute opération, l'utilisateur, ou quiconque, sur le point d'utiliser le produit devra avoir lu et compris l'ensemble de ce manuel d'installation et d'utilisation. Des erreurs et de mauvaises configurations peuvent provoquer des situations de danger et/ou de fonctionnement irrégulier.
- Ne pas utiliser le produit comme si c'était une échelle ou une structure d'appui.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs à linge ou les produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. **Risque d'incendie.**
- *Toute responsabilité pour une utilisation incorrecte du produit est entièrement à la charge de l'utilisateur et dégage le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.*
- Tout type de manipulation ou de substitution non autorisée de parties non originales du produit peut être dangereux pour la sécurité de l'opérateur et dégage l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- Une grande partie des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tubes de sortie fumées, etc.). **Il faut donc éviter d'entrer en contact avec ces parties sans porter de vêtements de protection ou des moyens adéquats, comme par exemple des gants de protection thermiques** ou des systèmes d'actionnement du type « main froide ».
- **Il est interdit de faire fonctionner le produit en laissant la porte ouverte ou si la vitre est cassée.**
- **En cas d'inutilisation prolongée tous les battants/portes/couvercles prévus sur l'appareil doivent rester fermés.**
- Le produit doit être raccordé électriquement à une installation munie d'un système de mise à la terre efficace.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- L'accumulation de pellets non brûlés dans le brûleur après chaque « défaut d'allumage » doit être enlevée avant de procéder à un nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien placé avant de rallumer.
- Ne pas laver le produit à l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, en provoquant des décharges électriques.
- Ne pas stationner trop longtemps devant le produit en marche. Ne pas trop réchauffer le local où vous séjournez et dans lequel le produit est installé. Cela peut nuire aux conditions physiques et causer des problèmes de santé.
- Installer le produit dans des pièces qui ne sont pas à risque d'incendie et qui sont équipées de tous les services telles que les alimentations (air et électriques) et

des évacuations pour les fumées.

- En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil, le débrancher du réseau et ne jamais ouvrir la porte. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- Le stockage du produit et de son revêtement doit être effectué dans des locaux exempts d'humidité qui ne doivent pas être exposés aux intempéries.
- Il est recommandé de ne pas enlever les pieds prévus pour l'appui du corps du produit au sol afin de garantir une isolation adéquate, surtout dans le cas des sols réalisés avec des matériaux inflammables.
- En cas de défaillance du système d'allumage, ne pas forcer l'allumage en utilisant des matériaux inflammables.
- Les opérations de maintenance extraordinaire doivent être effectuées uniquement par un personnel autorisé et qualifié.
- Évaluer les conditions statiques du plan sur lequel le poids du produit gravitera et prévoir une isolation correcte dans le cas où il serait construit avec un matériau inflammable (ex. bois, moquette, plastique).
- Parties électriques sous tension : alimenter le produit uniquement après l'avoir assemblé complètement.
- Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien.
- Une mauvaise utilisation ou un entretien incorrect du produit peuvent occasionner des situations de danger.
- **Il est interdit de charger manuellement du combustible dans le brasier. Le non-respect de cette mise en garde peut occasionner des situations de danger.**
- **Avant de rallumer le produit, il est indispensable de toujours retirer l'accumulation de pellet non consumé dans le brasier occasionnée par un allumage raté, le vidage du réservoir ou par toutes les situations qui peuvent être à l'origine d'une telle situation.**

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

INFORMATIONS :

pour tout type de problème, veuillez vous adresser au revendeur ou au personnel qualifié et autorisé par l'entreprise.

- Il faut utiliser exclusivement le combustible préconisé par le producteur.
- Lors du premier allumage, il est normal que le produit émette de la fumée due au premier chauffage de la peinture. Laisser par conséquent le local où il est installé, bien aéré.
- Contrôler et nettoyer périodiquement les conduits d'évacuation des fumées (raccord à la cheminée).
- Le produit n'est pas un appareil de cuisson.
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver soigneusement ce manuel d'installation et d'utilisation puisqu'il doit accompagner le produit toute sa vie durant. Si jamais il devait être vendu ou transféré à un autre utilisateur, toujours s'assurer que le manuel accompagne le produit.

UTILISATION PRÉVUE

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur des pièces.

CONDITIONS DE GARANTIE

L'entreprise garantit le produit, **à l'exception des éléments sujets à l'usure normale** (reportés à la page suivante) pour la durée de **2 (deux) ans** à compter de la date d'achat qui doit être confirmée par :

- un document probant (facture ou ticket de caisse) qui reporte le nom du vendeur et la date à laquelle la vente a été effectuée ;
- le renvoi du certificat de garantie rempli dans les 8 jours à compter de l'achat.

De plus, pour que la garantie soit valable et qu'elle puisse être exploitée, l'installation de façon professionnelle et la mise en marche de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié qui, dans les cas prévus, devra remettre une déclaration de conformité de l'installation et du bon fonctionnement du produit, à l'utilisateur.
Il est conseillé d'effectuer le test fonctionnel du produit avant de terminer les finitions (revêtements, peinture des murs, etc.).
Les installations qui ne répondent pas aux normes en vigueur, ainsi que l'usage impropre et l'omission de l'entretien comme prévu par le fabricant, annulent la garantie du produit.
La garantie est valable à condition que les indications et les mises en garde contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien qui accompagne l'appareil pour permettre l'utilisation la plus correcte, soient respectées.
Le remplacement de l'ensemble de l'appareil ou la réparation d'un de ses composants ne prolongent pas la durée de la garantie qui reste inchangée.
La garantie sous-entend le remplacement ou la réparation, gratuits, **des parties reconnues comme défectueuses à l'origine pour des vices de fabrication.**
En cas de manifestation d'un défaut, l'acheteur devra conserver le certificat de garantie et l'exhiber au Centre d'assistance technique avec le document remis lors de l'achat, afin de bénéficier de la garantie.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

EXCLUSIONS

Sont exclus de la présente garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages à l'appareil dus aux causes suivantes :

- dommages causés par le transport et/ou la manutention
- toutes les pièces défectueuses à cause d'un usage négligé, d'un entretien erroné, d'une installation non conforme à ce qui a été spécifié par le producteur (toujours se reporter au manuel d'installation et d'utilisation fourni avec l'appareil)
- dimensionnement erroné par rapport à l'usage ou défauts d'installation ou bien omission de l'adoption des mesures nécessaires afin de garantir l'exécution de façon professionnelle.
- surchauffe impropre de l'appareil, à savoir utilisation de combustibles non conformes aux types et aux quantités indiqués sur les consignes fournies
- dommages supplémentaires causés par des interventions erronées de l'utilisateur en essayant de remédier à la défaillance initiale.
- aggravation des dommages causée par une utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur après la manifestation du défaut
- en présence de chaudière, éventuelles corrosions, incrustations ou ruptures provoquées par des courants vagabonds, de la condensation, de l'eau agressive ou acide, des traitements détartrants effectués de façon impropre, un manque d'eau, des dépôts de boue ou de calcaire
- manque d'efficience des cheminées, des conduits de fumées ou des parties de l'installation dont l'appareil dépend
- dommages dus à des altérations exécutées sur l'appareil, des agents atmosphériques, des calamités naturelles, des actes de vandalisme, des décharges électriques, des incendies, des défauts de l'installation électrique et/ou hydraulique.
- Le défaut d'exécution du nettoyage annuel, de la part d'un technicien autorisé ou d'un personnel qualifié, entraîne l'annulation de la garantie.

Sont également exclues de la présente garantie :

- les parties sujettes à l'usure normale telles que les joints d'étanchéité, les vitres, les revêtements et les grilles en fonte, les pièces peintes, chromées ou dorées, les poignées et les câbles électriques, les ampoules, les voyants lumineux, les boutons rotatifs, toutes les parties amovibles du foyer
- les variations chromatiques des parties peintes et en céramique/pierre serpentine ainsi que les craquelures de la céramique puisque ce sont des caractéristiques naturelles du matériau et de l'utilisation du produit
- les travaux de maçonnerie
- les petites pièces du système (le cas échéant) non fournies par le producteur.

Toute intervention technique sur le produit pour l'élimination des défauts susmentionnés et des dommages conséquents devra donc être convenue avec le Centre d'assistance technique qui se réserve d'accepter ou pas le travail correspondant, et qui quoi qu'il en soit, ne sera pas effectuée à titre de garantie mais d'assistance technique à fournir aux conditions éventuellement et spécifiquement convenues et selon les tarifs en vigueur pour les travaux à effectuer.
Les frais qui pourraient s'avérer nécessaires pour remédier à ses interventions techniques erronées, à ses manipulations ou, dans tous les cas, à des facteurs de détérioration pour l'appareil qui ne sont pas attribuables à des défauts d'origine seront à la charge de l'utilisateur.
Sous réserve des limites imposées par les lois ou les règlements, toute garantie de confinement de la pollution atmosphérique et acoustique reste également exclue.

L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages éventuels pouvant, directement ou indirectement, toucher des personnes, des objets ou des animaux, qui résultent d'une non observation de toutes les prescriptions indiquées dans le mode d'emploi et qui concernant notamment les mises en garde en matière de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

PIÈCES DE RECHANGE

En cas de dysfonctionnement du produit, s'adresser au revendeur qui se chargera de renvoyer votre appel au service d'assistance technique. Utiliser exclusivement les pièces de rechange originales. Le revendeur ou le centre d'assistance peut vous fournir toutes les indications utiles pour les pièces de rechange.
Il est recommandé de ne pas attendre que les composants soient usés avant de penser à les remplacer ; il est utile d'effectuer des contrôles d'entretien périodiques.

L'entreprise décline toute responsabilité si le produit et tout autre accessoire sont utilisés de manière incorrecte ou modifiés sans autorisation.
Pour tout remplacement, utiliser uniquement les pièces de rechange d'origine.

MISES EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU PRODUIT.

La démolition et l'élimination du produit sont à la charge et sous la responsabilité du propriétaire qui devra agir conformément aux lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.
À la fin de sa vie utile, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains.
Il peut être confié aux centres de tri sélectif mis à disposition par les administrations municipales, ou bien aux revendeurs qui fournissent ce service.
Éliminer séparément le produit permet d'éviter des conséquences négatives possibles sur l'environnement et sur la santé liées à une élimination inappropriée et permet de récupérer les matériaux dont il est composé afin d'effectuer une importante économie d'énergie et de ressources.

EXCLUSIVEMENT POUR LE BENELUX

Cher client,
Si votre appareil est installé dans le Benelux il est fortement conseillé de l'enregistrer dans le site www.fero.be/registration
Pourquoi enregistrer l'appareil?

Chez Fero (l'importateur pour le Benelux) la service ne finit pas avec l'achat! Nos revendeurs certifiés avec la collaboration de Fero Service vous garantissent un fonctionnement impeccable de votre appareil à pellet une utilisation satisfaisante pendant des années!
Si vous enregistrez votre appareil vous pouvez ainsi profiter d'un service après vente et une garantie exceptionnelle et efficace sans compter que nous pourrons également vous tenir au courant des évolutios sur votre type d'appareil.

L'enregistrement est uniquement possible sur les appareils à pellet de la marque MCZ/RED/CADEL/SERGIO LEONI et devrait être enregistré dans les 6 semaines successives à l'achat.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre appareil,

Team Fero

2-INSTALLATION

Les indications contenues dans ce chapitre font explicitement référence à la norme italienne d'installation UNI 10683. Dans tous les cas, respecter toujours les normes en vigueur dans le pays d'installation.

LES PELLETS

Les pellets sont issus du tréfilage de sciure produite lors de l'usinage du bois naturel séché (sans vernis). Le caractère compact du matériel est garanti par la lignine contenue dans le bois même qui permet la production des pellets sans utiliser de colle ni de liants.
Le marché offre différents types de pellets ayant des caractéristiques qui varient en fonction des mélanges de bois utilisés. Le diamètre le plus répandu sur le marché est de 6 mm (il existe également un diamètre de 8 mm) avec une longueur comprise entre 3 et 40 mm. Les pellets de bonne qualité ont une densité qui varie de 600 à plus de 750 kg/ m^3 avec un contenu d'eau qui se maintient entre 5 % et 8 % de leur poids.
C'est non seulement un combustible écologique, puisque l'on exploite au maximum les résidus de bois en obtenant une combustion plus propre que celle produite avec des combustibles fossiles, mais les pellets présentent aussi des avantages techniques.
Alors qu'un bon bois a un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (15 % d'humidité après environ 18 mois de séchage), celui des pellets est de 4,9 kW/kg environ. Pour garantir une bonne combustion, il est nécessaire que les pellets soient conservés dans un endroit à l'abri de l'humidité et de la saleté. Les pellets sont en général fournis en sacs de 15 kg ; le stockage est donc très pratique.

SAC DE COMBUSTIBLE DE 15 Kg

Les pellets de bonne qualité garantissent une combustion correcte en réduisant les émissions nocives dans l'environnement.

Plus le combustible est de mauvaise qualité et plus l'intérieur du brasier et de la chambre de combustion auront besoin d'être nettoyés souvent.

Les principales certifications de qualité pour les pellets qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible rentre dans la classe A1/A2 selon la norme ISO 17225-2 (ex EN 14961). Les certifications suivantes **ENPlus**, **DINplus**, **Ö-Norm M7135,** sont des exemples qui garantissent notamment le respect des caractéristiques suivantes :

- pouvoir calorifique : 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg.
- Contenu en eau : ≤ 10 % du poids.
- Pourcentage de cendres : max 1,2 % du poids (A1 inférieur à 0,7 %).
- Diamètre : 6±1/8±1 mm.
- Longueur : 3÷40 mm.
- Contenu : 100 % bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes (pourcentage d'écorce max 5 %).
- Emballage : sacs réalisés dans un matériau éco-compatible ou biodégradable.

Pour ses produits, l'entreprise conseille vivement d'employer un combustible certifié (ENPlus, DINplus, Ö-Norm M7135).
L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou non conformes avec ce qui est indiqué précédemment compromet le fonctionnement de votre produit et peut, par conséquent, entraîner la déchéance de la garantie et de la responsabilité sur le produit.

2-INSTALLATION

PRÉAMBULE

La position du montage de votre poêle doit être choisie en fonction de la pièce, de l'évacuation, du conduit de fumée. Vérifier auprès des autorités locales s'il y a des consignes plus strictes qui concernent la prise d'air comburant, le système d'évacuation des fumées y compris le conduit de fumée et le terminal de cheminée. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux lois en vigueur, d'un renouvèlement de l'air des locaux incorrect, d'un branchement électrique non conforme aux normes et d'un usage de l'appareil non approprié. L'installation doit être effectuée par un technicien qualifié qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation et qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement conséquent du produit.

Il faudra notamment s'assurer que :

- il y a une prise d'air comburant adéquate et une évacuation des fumées conforme au type de produit installé
- d'autres poêles ou dispositifs installés ne mettent pas la pièce où le produit est installé en dépression (une dépression maximale de 15 Pa dans la pièce est autorisée uniquement pour les appareils étanches)
- lorsque le produit est allumé, il n'y ait pas de reflux de fumées dans la pièce
- l'évacuation des fumées soit réalisée en toute sécurité (dimensionnement, étanchéité fumées, distances des matières inflammables...).

Il est notamment recommandé de vérifier, dans les données de la plaque du conduit de fumée, les distances de sécurité qui doivent être respectées en présence de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Ces consignes doivent toujours être rigoureusement respectées pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation. L'installation de l'appareil doit garantir un accès facile de l'appareil même, des tuyaux d'évacuation des fumées et du conduit de fumée. **Il est interdit d'installer le poêle dans des locaux comportant un risque d'incendie. L'installation dans des studios, des chambres à coucher et des salles de bains est autorisée uniquement pour des appareils étanches ou fermés équipés d'une canalisation adéquate de l'air ambiant directement à l'extérieur. Toujours garder une distance et une protection appropriées afin d'éviter que le produit n'entre en contact avec de l'eau.**

Si plusieurs appareils sont installés, il faut dimensionner correctement la prise d'air de l'extérieur.

DISTANCES MINIMALES

Il est conseillé d'installer le produit à une certaine distance de tous les murs ou des meubles, avec un tour d'air minimum pour permettre une aération efficace de l'appareil et une bonne répartition de la chaleur dans la pièce. Respecter les distances par rapports aux objets inflammables ou sensibles à la chaleur (canapés, meubles, revêtements en bois, etc.), comme spécifié ci-après. La distance à l'avant de matériaux inflammables doit être au moins de la valeur indiquée dans le tableau des données techniques du produit.

En présence d'objets considérés comme particulièrement délicats tels que les meubles, les tentures, les canapés, augmenter la distance du poêle de manière appropriée.

En présence de sol en bois, il est conseillé de monter le plan de protection du sol et quoi qu'il en soit, de suivre les normes en vigueur dans le pays.

SUITE/CLUB/MUSA 2.0	Parois non inflammables	Parois inflammables
VERSION AIR	A = 5 cm B = 5 cm	A = 5 cm B = 5 cm
VERSION COMFORT AIR	A = 10 cm B = 15 cm	A = 12 cm B = 20 cm

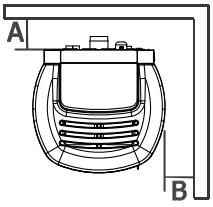

Si le sol est constitué d'un matériau combustible, il est conseillé d'utiliser une protection en matériau incombustible (acier, verre...) qui protège aussi la partie frontale de la chute éventuelle des produits brûlés durant les opérations de nettoyage.

L'appareil doit être installé sur un sol ayant une capacité de charge appropriée.

Si la constitution existante ne répond pas à cette exigence, il faudra prendre les mesures adéquates (par exemple une plaque de distribution de la charge).

2-INSTALLATION

PRÉAMBULE

Le présent chapitre « Conduit de fumée » a été rédigé en référence aux prescriptions des normes européennes (EN13384 - EN1443 - EN1856 - EN1457).

Il fournit quelques indications quant à la réalisation correcte du conduit de fumée mais il ne peut en aucun cas être considéré comme un élément de remplacement des normes en vigueur, que le constructeur qualifié doit posséder. Vérifier auprès des autorités locales s'il y a des mesures de restrictions qui concernent la prise d'air comburant, le système d'évacuation des fumées y compris le conduit de fumée et le terminal de cheminée.

L'Entreprise décline toute responsabilité concernant le mauvais fonctionnement du produit s'il est attribuable à l'utilisation du conduit de fumée mal dimensionné qui ne répond pas aux normes en vigueur.

CONDUIT DE FUMÉE

Le conduit de fumée ou la cheminée a une grande importance pour le bon fonctionnement d'un appareil de chauffage à combustibles solides à tirage forcé, vu que les appareils de chauffage modernes ont un rendement élevé avec des fumées plus froides et un tirage inférieur conséquent, il est donc essentiel que le conduit de fumée soit construit de façon professionnelle et qu'il soit toujours conservé dans un état d'efficience parfaite. Un conduit de fumée qui dessert un appareil à pellets/bois doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie. L'évacuation des fumées doit s'effectuer sur un conduit de fumée individuel avec des tubes en acier isolés (A) ou sur un conduit de fumée existant et conforme à l'utilisation prévue (B).

Un simple puits de lumière en ciment doit être entubé de manière appropriée. Dans les deux solutions, prévoir un bouchon d'inspection (AT) ou un volet d'inspection (AP) - FIG.1.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumée.

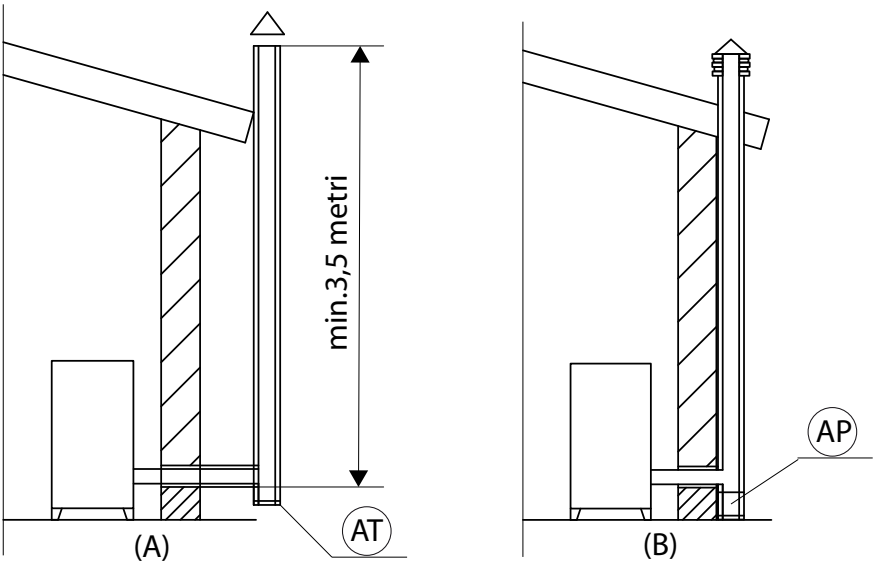

FIGURE 1 - CONDUIT DE FUMÉE

2-INSTALLATION

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Faire vérifier l'efficience du conduit de fumée par un technicien autorisé.
Le conduit de fumée doit être étanche aux fumées, avoir un tracé vertical sans goulets d'étranglement, être réalisé avec des matériaux imperméables aux fumées, à la condensation, thermiquement isolés et adaptés pour résister dans le temps aux sollicitations mécaniques normales (il est conseillé d'utiliser des cheminées en acier A/316 ou en matériau réfractaire à double chambre isolée de section ronde). Il doit être isolé à l'extérieur pour éviter des phénomènes de condensation et réduire l'effet du refroidissement des fumées. Il doit être éloigné des matières combustibles ou facilement inflammables avec un vide d'air ou des matériaux isolants : vérifier la distance indiquée par le producteur de la cheminée conformément à la norme EN1443. L'embouchure de la cheminée doit être située dans la même pièce que l'appareil, ou tout au plus, dans la pièce adjacente et elle doit avoir une chambre de collecte de la suie et de la condensation en-dessous de l'embouchure, accessible par un volet métallique étanche.

TOIT PLAN

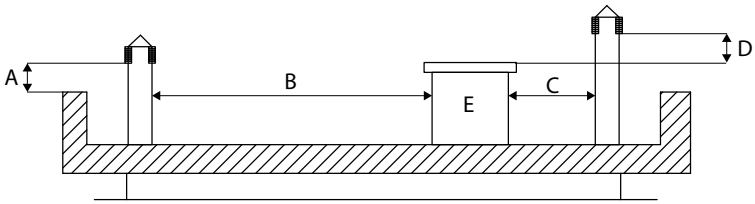

A = 0,50 mètre
B = DISTANCE > 2 mètres
C = DISTANCE < 2 mètres
D = 0,50 mètre
E = VOLUME TECHNIQUE

FIGURE 2

TOIT À 15°

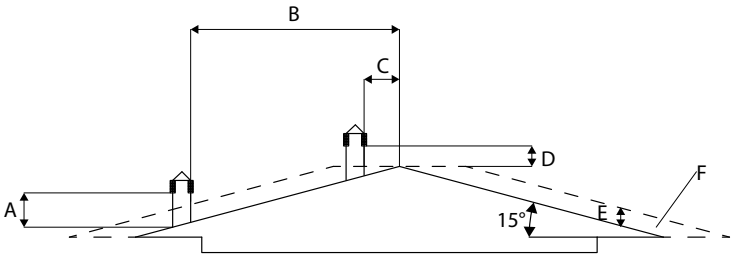

A = MIN. 1,00 mètre
B = DISTANCE > 1,85 mètre
C = DISTANCE < 1,85 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
E = 0,50 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 3

TOIT À 30°

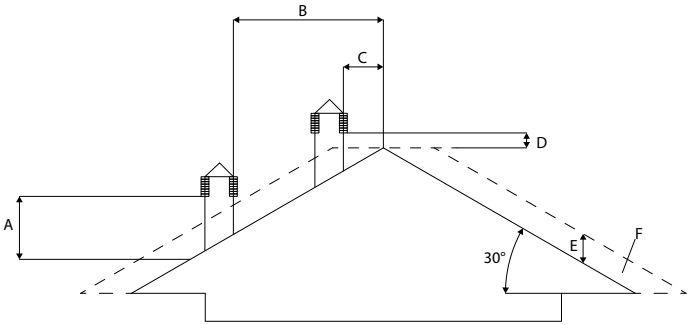

A = MIN. 1,30 mètre
B = DISTANCE > 1,50 mètre
C = DISTANCE < 1,50 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
E = 0,80 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 4

2-INSTALLATION

TOIT À 60°

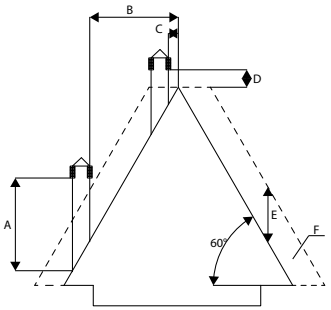

FIGURE 5

A = MIN. 2,60 mètres
B = DISTANCE > 1,20 mètre
C = DISTANCE < 1,20 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
A = 2,10 mètres
F = ZONE DE REFLUX

TOIT À 45°

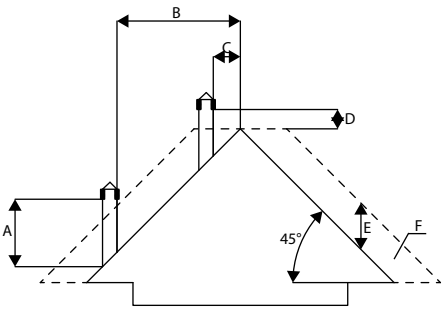

FIGURE 6

A = MIN. 2,00 mètres
B = DISTANCE > 1,30 mètre
C = DISTANCE < 1,30 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
E = 1,50 mètre
F = ZONE DE REFLUX

DIMENSIONNEMENT

La dépression (tirage) d'un conduit de fumée dépend aussi de sa hauteur. Vérifier la dépression avec les valeurs indiquées dans les caractéristiques techniques. La hauteur minimale de la cheminée est de 3,5 mètres.

La section interne du conduit de fumée peut être ronde (c'est la meilleure), carrée ou rectangulaire (le rapport entre les côtés intérieurs doit être ≤1,5) avec les côtés raccordés avec un rayon minimum de 20 mm. Les dimensions de la section doivent être de **Ø100 mm minimum** .

Les sections/longueurs des cheminées reportées dans le tableau des données techniques sont des indications pour une installation correcte. D'éventuelles configurations alternatives devront être correctement dimensionnées selon la méthode générale de calcul de l'UNI EN 13384-1 ou d'autres méthodes dont l'efficience a été prouvée.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conduits de fumée présents sur le marché :

EXCELLENTE	**BONNE**	**MÉDIOCRE**	**MAUVAISE**
Cheminée en acier AISI 316 à double chambre isolée avec de la fibre céramique ou produit équivalent résistant à 400°C.	Cheminée en matériau réfractaire à double chambre isolée et gaine extérieure en béton allégé avec matériau alvéolaire type argile.	Cheminée traditionnelle en argile section carrée avec entretoises insérées vides isolantes.	Éviter les cheminées à section interne rectangulaire où le rapport entre le côté le plus long et le plus court serait supérieur à 1,5 (par ex. 20x40 ou 15x30).
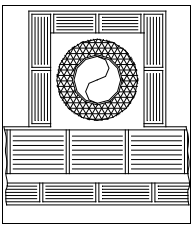	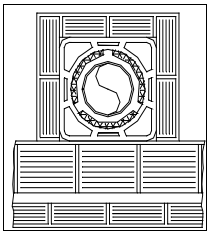	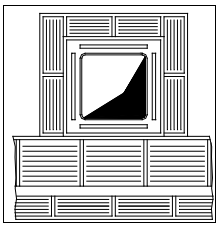	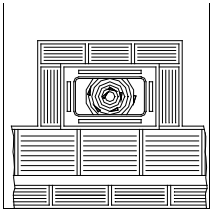

2-INSTALLATION

MAINTENANCE

Le conduit de fumée doit toujours être propre, car les dépôts de suie ou d'huile non brûlés réduisent la section et bloquent le tirage en compromettant le bon fonctionnement de la chaudière et, s'ils sont présents en grandes quantités, ils peuvent s'incendier. Il est obligatoire de faire nettoyer et contrôler le conduit de fumée et le terminal de cheminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an. Après le contrôle/la maintenance, se faire remettre une déclaration écrite confirmant que l'installation fonctionne en toute sécurité.
L'omission de l'entretien compromet la sécurité.

TERMINAL DE CHEMINÉE

Le terminal de cheminée est un élément déterminant pour le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage ; il est conseillé d'utiliser un terminal de type pare-vent (A) voir Figure 7. L'aire des ouvertures pour l'évacuation des fumées doit correspondre au moins au double de la section du conduit de fumée/système entubé et elle doit être conformée de façon à ce qu'en cas de vent aussi, l'évacuation des fumées soit garantie. Elle doit empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et des animaux éventuels. Le niveau de l'évacuation dans l'atmosphère doit se trouver en dehors de la zone de reflux créée par la conformation de la toiture ou des obstacles éventuels qui se trouvent à proximité (voir Figure 2-3-4-5-6).

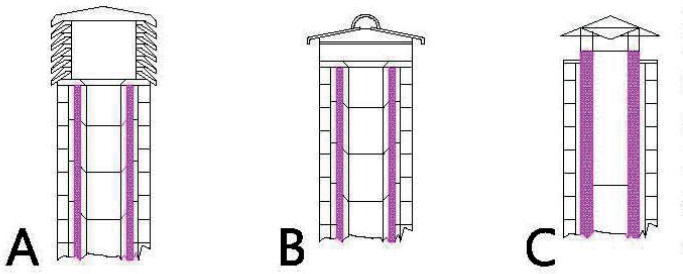

FIGURE 7

COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE

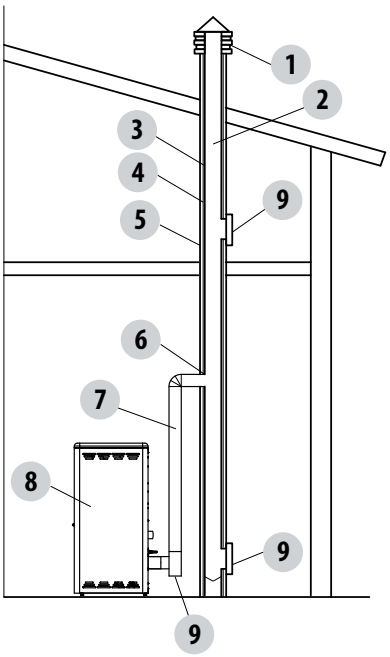

LÉGENDE :
(1) TERMINAL DE CHEMINÉE
(2) VOIE D'ÉJECTION
(3) CONDUIT DE FUMÉE
(4) ISOLATION THERMIQUE
(5) PAROI EXTÉRIEURE
(6) RACCORD DE LA CHEMINÉE
(7) CANAL DE FUMÉE
(8) GÉNÉRATEUR DE CHALEUR
(9) VOLET D'INSPECTION

FIGURE 8

2-INSTALLATION

PRISE D'AIR EXTERNE

Il est obligatoire de prévoir une prise d'air externe adéquate qui permette l'apport de l'air comburant nécessaire au fonctionnement correct du produit. L'afflux de l'air entre l'extérieur et le local d'installation peut se produire par voie directe, au moyen d'une ouverture sur une paroi extérieure de la pièce (solution préférable voir Figure 9 a) ; ou par voie indirecte, au moyen du prélèvement de l'air en provenance des pièces contigües et communicantes de façon permanente avec la pièce d'installation (voir Figure 9 b). Les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et en général les locaux à risque d'incendie ne doivent pas faire partie des pièces contigües. Lors de l'installation, il faut vérifier les distances minimales nécessaires pour réussir à prélever l'air de l'extérieur. Prendre en compte la présence des portes et des fenêtres qui pourraient interférer avec l'afflux correct de l'air au poêle (voir schéma ci-dessous).

La prise d'air doit avoir une surface nette totale minimale de 80 cm2 : la surface susdite doit être augmentée en conséquence si, à l'intérieur du local, il y a d'autres générateurs activés (par exemple : ventilateur électrique pour l'extraction de l'air, hotte aspirante, d'autres poêles, etc.) qui pourraient causer la mise en dépression de la pièce. Il est nécessaire de faire vérifier qu'avec tous les appareils allumés, la chute de pression entre la pièce et l'extérieur ne dépasse pas la valeur de 4 Pa. Si besoin est, augmenter la section d'entrée de la prise d'air qui doit être réalisée à une hauteur proche du sol. De plus, elle doit toujours être protégée par une grille de protection extérieure anti-volatiles, de façon à ce qu'elle ne puisse être obstruée par aucun objet.

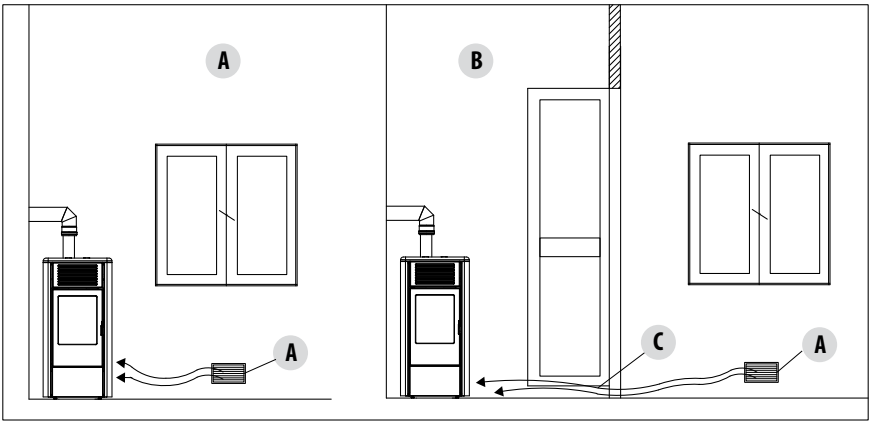

FIGURE 9 A - DIRECTEMENT DE L'EXTÉRIEUR

FIGURE 9 B - PAR VOIE INDIRECTE DU LOCAL ADJACENT

A=PRISE D'AIR
B=LOCAL À VENTILER
C=AUGMENTATION DE LA FENTE SOUS LA PORTE

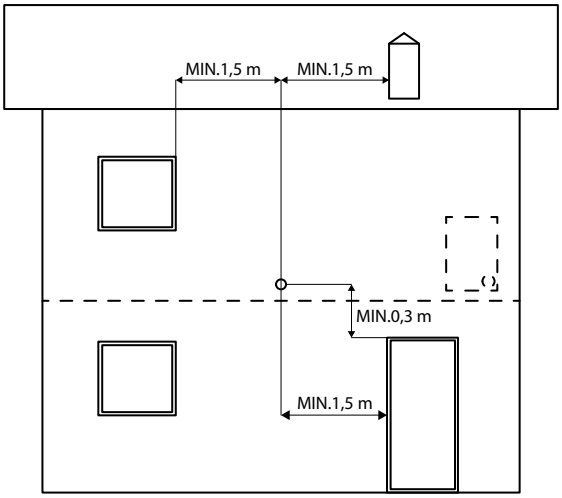

FIGURE 10

Il est possible de raccorder l'air nécessaire à la combustion directement à la prise d'air extérieure avec un tube d'au moins Ø50 mm ayant une longueur maximale linéaire de 3 mètres ; chaque courbe du tube équivaut à un mètre linéaire. Pour la fixation du tube, voir l'arrière du poêle.

Pour les poêles installés dans les studios, chambres à coucher et salles de bains (s'ils sont autorisés), le raccordement de l'air comburant à l'extérieur est obligatoire. Notamment pour les poêles étanches, il est nécessaire que ce raccordement soit réalisé de façon à ce qu'il soit étanche pour ne pas compromettre la caractéristique d'étanchéité globale du système.

2-INSTALLATION

DISTANCE (mètres)	La prise d'air doit être éloignée de :	
1,5 m	EN-DESSOUS	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
1,5 m	HORIZONTALEMENT	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
0,3 m	AU-DESSUS	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
1,5 m	LOIN	de la sortie des fumées

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉE

Le raccordement entre l'appareil et le conduit de fumée doit être effectué avec un canal de fumée conforme à la norme EN 1856-2. Le segment de raccordement doit avoir une longueur maximale de 4 m en projection horizontale, avec une pente minimale de 3 % et un nombre maximal de 3 courbes à 90 °C (qu'il est possible d'inspecter - le raccord en T de sortie de l'appareil ne doit pas être compté).
Le diamètre du canal de fumée doit être égal ou supérieur à celui de la sortie de l'appareil (Ø 80 mm).

TYPE D'INSTALLATION	CANAL DE FUMÉE
Longueur minimale verticale	1,5 mètre
Longueur maximale (avec 1 courbe 90° à inspecter)	6,5 mètres
Longueur maximale (avec 3 courbes 90° à inspecter)	4,5 mètres
Nombre maximal de courbes 90° à inspecter	3
Segments horizontaux (pente minimale 3 %)	4 mètres

Utiliser des canaux de 80 mm ou 100 mm de diamètre en fonction du type de l'installation, avec des joints d'étanchéité en silicone ou des dispositifs d'étanchéité analogues qui permettent de résister aux températures de fonctionnement de l'appareil (min.T200 classe P1). **Il est interdit d'employer des tubes métalliques flexibles, en fibrociment ou en aluminium. Pour les changements de direction, il est conseillé d'utiliser un raccord en T** avec un bouchon d'inspection qui permet d'effectuer facilement le nettoyage périodique des tubes. Toujours vérifier qu'après le nettoyage, les bouchons d'inspection soient refermés hermétiquement avec le joint d'étanchéité correspondant, en bon état.
Il est interdit de raccorder plusieurs appareils ou l'évacuation provenant des hottes situées au-dessus, au même canal de fumée. L'évacuation directe à travers le mur des produits de la combustion aussi bien vers des espaces fermés qu'à ciel ouvert, est interdite.
Le canal de fumée doit se trouver à une distance minimale de 400 mm des éléments de construction inflammables ou sensibles à la chaleur.

EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE

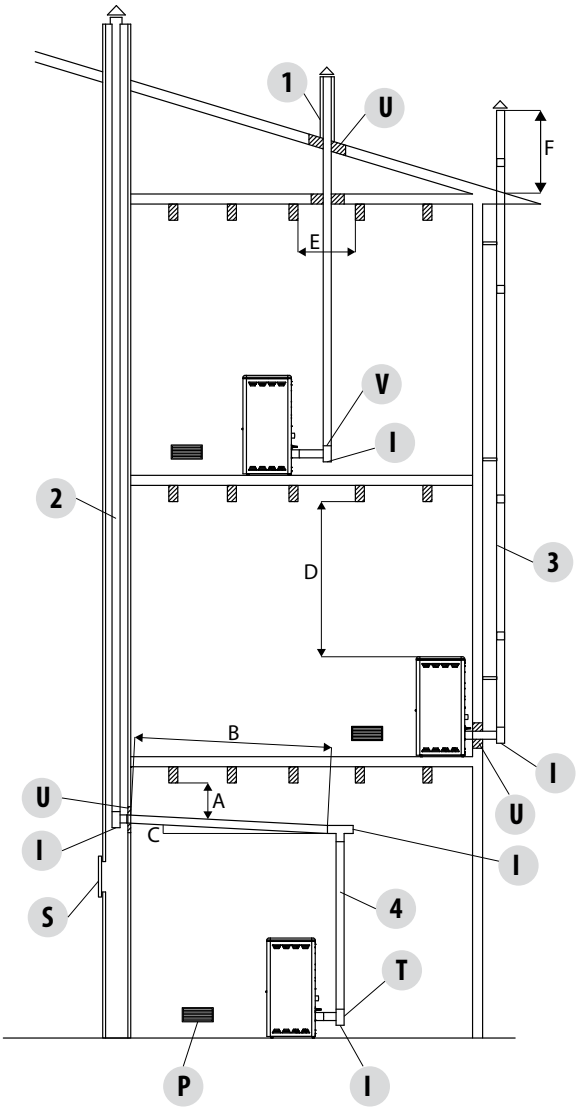

1. Installation du conduit de fumée Ø120 mm avec un trou pour le passage du tube de plus de :
100 mm minimum autour du tube s'il communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc. ou
300 mm minimum autour du tube (ou ce qui est prescrit dans les données de la plaque) s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.
Dans les deux cas, insérer un isolant adéquat entre le conduit de fumée et le plancher.
Il est recommandé de vérifier et de respecter les données de la plaque du conduit de fumée, notamment les distances de sécurité des matières inflammables.
Les règles précédentes sont également valables pour les trous effectués sur le mur.
2. Vieux conduit de fumée, tubage minimum Ø100 mm avec la réalisation d'un volet extérieur pour permettre de nettoyer la cheminée.
3. Conduit de fumée extérieur réalisé exclusivement avec des tubes inox isolés c'est-à-dire avec une double paroi minimum Ø100 mm : le tout bien ancré au mur. Avec terminal de cheminée pare-vent. Voir fig.7 type A.
4. Système de canalisation au moyen de raccords en T qui permet un nettoyage facile sans démonter les tubes.

FIGURE 11

U = ISOLANT
V = ÉVENTUELLE RÉDUCTION DE 100 À 80 MM
I = BOUCHON D'INSPECTION
S = VOLET D'INSPECTION
P = PRISE D'AIR
T = RACCORD EN T AVEC BOUCHON D'INSPECTION

A = MINIMUM 40 MM
B = MAXIMUM 4 M
C = MINIMUM 3°
D = MINIMUM 400 MM
E = DIAMÈTRE DU TROU
F = VOIR FIG.2-3-4-5-6

DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES

DIMENSIONS DU POÊLE SUITE 2.0 AIR/COMFORT AIR

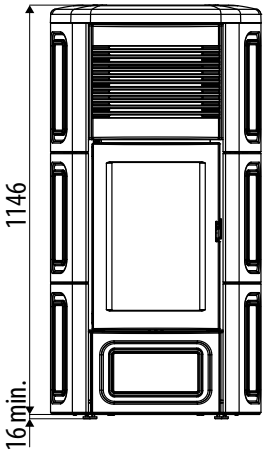

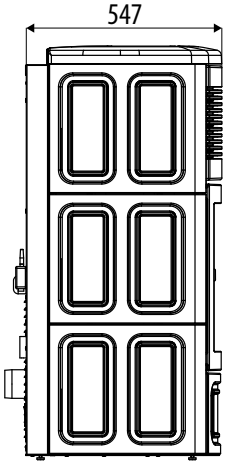

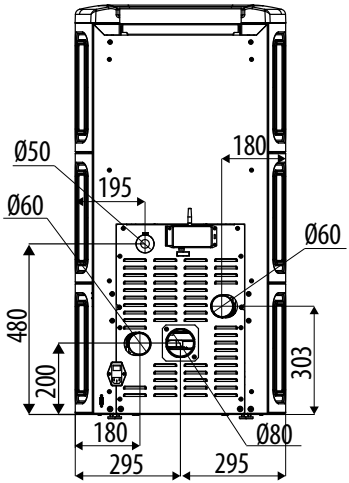

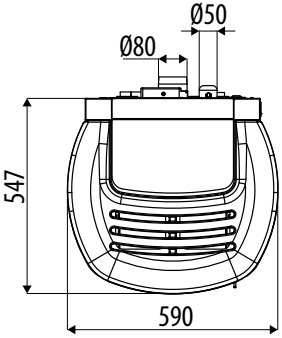

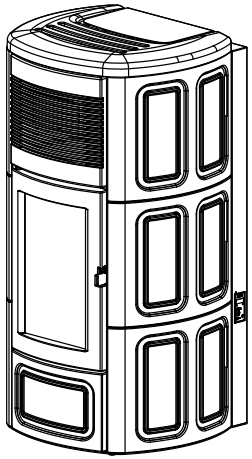

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS DU POÊLE MUSA 2.0 AIR/COMFORT AIR

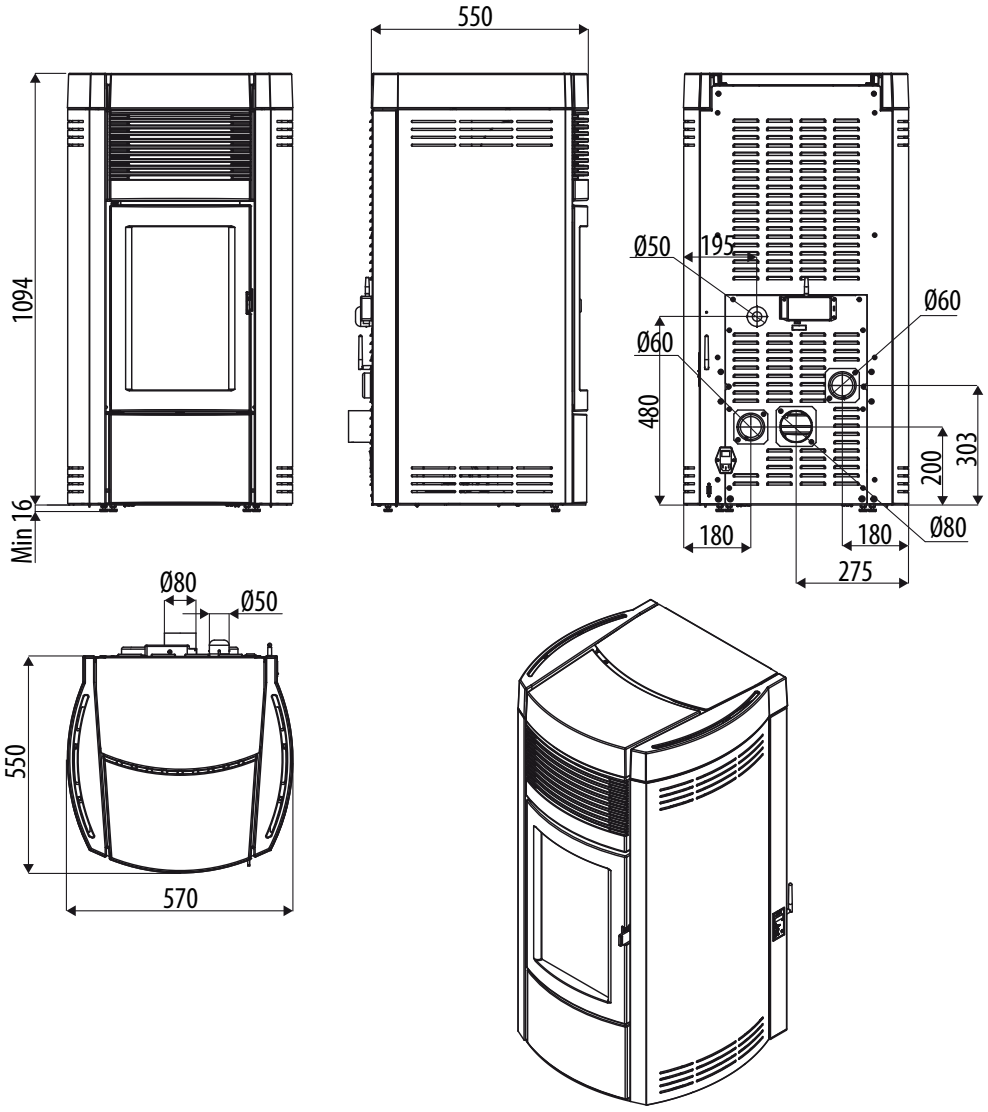

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS DU POÊLE CLUB 2.0 AIR/COMFORT AIR

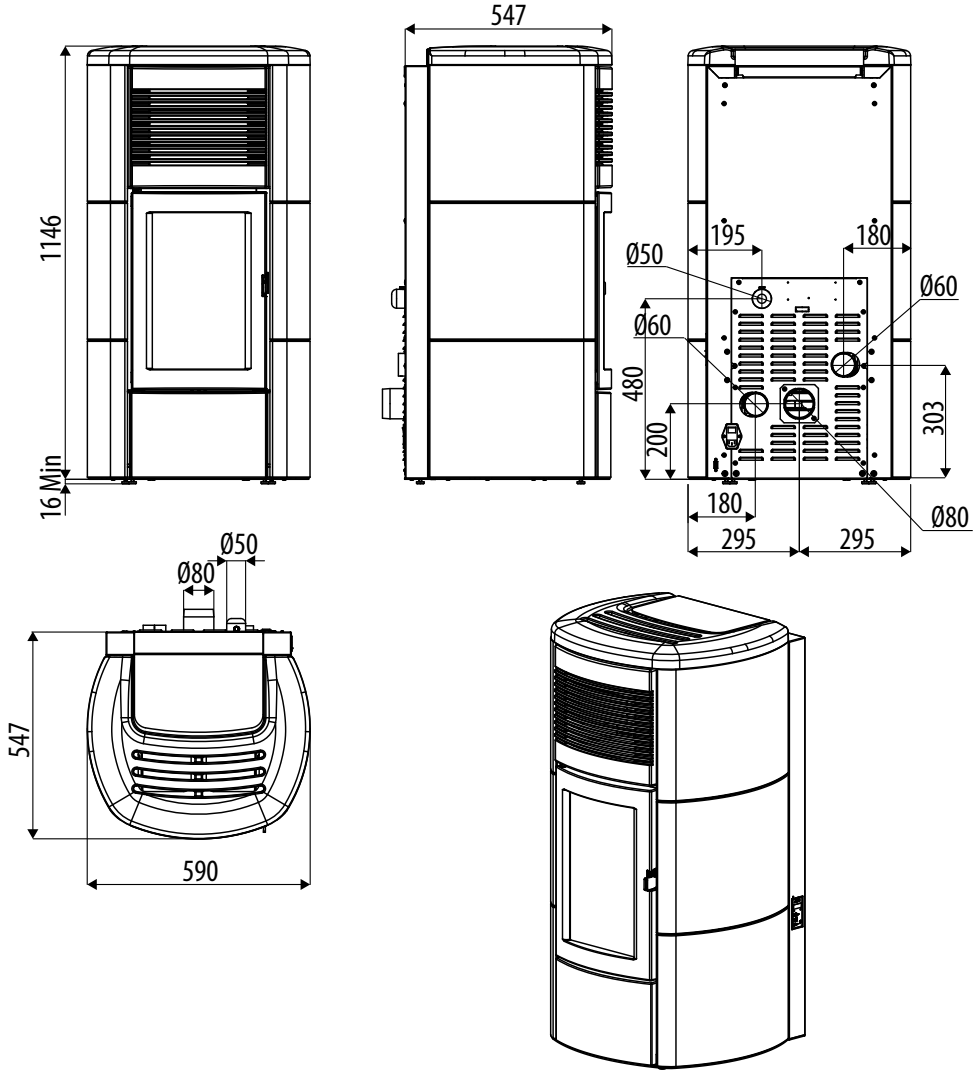

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	SUITE/CLUB/MUSA 2.0 AIR
Puissance utile nominale	10,1 kW (8686 kcal/h)
Puissance utile minimale	2,9 kW (2494 kcal/h)
Rendement au Max.	90,3 %
Rendement au Min.	92,9 %
Température des fumées sortantes au Max	180 °C
Température des fumées sortantes au Min.	85 °C
Particule / OGC / Nox (13 %O_2)	17 mg/Nm3 - 5 mg/Nm3 - 98 mg/Nm3
CO à 13 % O_2 au Min. et au Max.	0,050 – 0,017 %
CO_2 au Min. et au Max.	4,9 % - 8,8 %
Tirage conseillé à la puissance Max.***	0,10 mbar - 10 Pa***
Tirage minimum admis à la puissance minimale	0,0 mbar – 0 Pa
Masse des fumées	8 g/sec
Capacité du réservoir	42 litres
Type de combustible : pellets	Pellets diamètre 6-8 mm au calibrage 5/30 mm
Consommation horaire pellets	Min ~ 0,7 kg/h* - Max ~ 2,2 kg/h*
Autonomie	Au min ~ 39 h* - Au max ~ 13 h*
Volume chauffable m^3	217/40 – 248/35 – 290/30 **
Entrée d'air pour la combustion	Ø 50 mm
Sortie des fumées	Ø 80 mm
Prise d'air	80 cm^2
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	85 W (Max 370 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volt/50 Hz
Poids net	160 kg (Suite/Club) - 138 Kg (Musa)
Poids avec emballage	183 kg (Suite/Club) - 155 Kg (Musa)
Distance par rapport au matériau combustible (arrière\côté\fond):	50/50/0 mm
Distance par rapport au matériau combustible (plafond\avant):	800/1000 mm

* Données qui peuvent varier en fonction du type de pellets utilisé.
** Volume chauffable selon la puissance demandée au m^3 (respectivement 40-35-30 Kcal/h par m^3)
***Valeur conseillée par le fabricant (non contraignante) pour le fonctionnement optimal du produit

Testée conformément à la norme EN 14785 en accord avec le règlement européen pour les Produits de Construction (UE 305/2011).

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	SUITE/CLUB/MUSA 2.0 COMFORT AIR
Puissance utile nominale	12,1 kW (10406 kcal/h)
Puissance utile minimale	3,3 kW (2838 kcal/h)
Rendement au Max.	90,5 %
Rendement au Min.	95,1 %
Température des fumées sortantes au Max	190 °C
Température des fumées sortantes au Min.	90 °C
Particule / OGC / Nox (13 %O_2)	12 mg/Nm3 - 4 mg/Nm3 - 95 mg/Nm3
CO à 13 % O_2 au Min. et au Max.	0,048 – 0,019 %
CO_2 au Min. et au Max.	5,3 % - 9,3 %
Tirage conseillé à la puissance Max.***	0,10 mbar - 10 Pa***
Tirage minimum admis à la puissance minimale	0,0 mbar – 0 Pa
Masse des fumées	9 g/sec
Capacité du réservoir	42 litres
Type de combustible : pellets	Pellets diamètre 6-8 mm au calibrage 5/30 mm
Consommation horaire pellets	Min ~ 0,8 kg/h* - Max ~ 2,7 kg/h*
Autonomie	Au min ~ 34 h* - Au max ~ 10 h*
Volume chauffable m^3	260/40 – 297/35 – 347/30 **
Entrée d'air pour la combustion	Ø 50 mm
Sortie des fumées	Ø 80 mm
Prise d'air	80 cm^2
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	130 W (Max 370 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volt/50 Hz
Poids net	164 kg (Suite/Club) - 142 Kg (Musa)
Poids avec emballage	187 kg (Suite/Club) - 159 Kg (Musa)
Distance par rapport au matériau combustible (arrière\côté\fond)	120/200/0 mm
Distance par rapport au matériau combustible (plafond\avant):	800/1000 mm

* Données qui peuvent varier en fonction du type de pellets utilisé.
** Volume chauffable selon la puissance demandée au m^3 (respectivement 40-35-30 Kcal/h par m^3)
***Valeur conseillée par le fabricant (non contraignante) pour le fonctionnement optimal du produit

Testée conformément à la norme EN 14785 en accord avec le règlement européen pour les Produits de Construction (UE 305/2011).

4-DÉBALLAGE

PRÉPARATION ET DÉBALLAGE

L'emballage est constitué d'une boîte en carton recyclable selon les norme RESY, d'une palette en bois. Tous les matériaux d'emballage peuvent être réutilisés pour un usage similaire ou être éventuellement éliminés comme des déchets assimilables aux solides urbains, dans le respect des normes en vigueur. Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité du produit.

Il est recommandé d'effectuer toute manutention à l'aide des moyens appropriés en faisant attention aux normes en vigueur en matière de sécurité. Ne pas retourner l'emballage et être très prudent avec les pièces en faïence.

Les poêles sont livrés dans un seul emballage avec les panneaux en céramique ou les flancs en acier emballés avec la structure et placés au-dessus ou à côté. Ouvrir l'emballage, enlever le carton, le polystyrène, les bandes de fer éventuelles et placer le poêle à l'endroit choisi en contrôlant qu'il soit conforme à ce qui a été prévu.
Le corps du poêle ou monobloc doit toujours être déplacé en position verticale uniquement à l'aide de chariots. Faire particulièrement attention à ce que la porte et sa vitre soient protégées des chocs mécaniques qui en compromettraient l'intégrité.
Déballer si possible le poêle à proximité de l'endroit où il sera installé.
Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs.

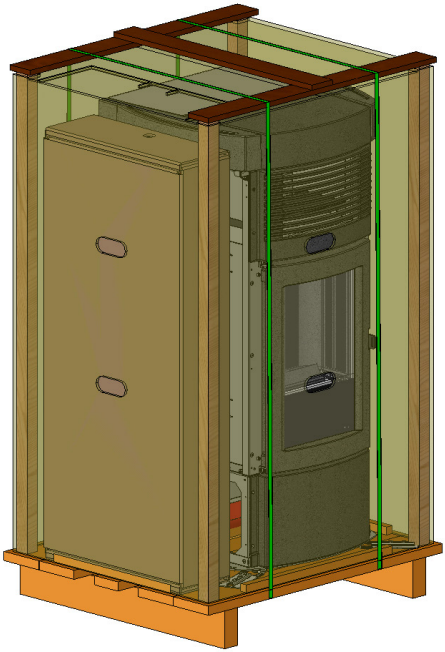

EMBALLAGE MUSA AVEC REVÊTEMENT EN ACIER

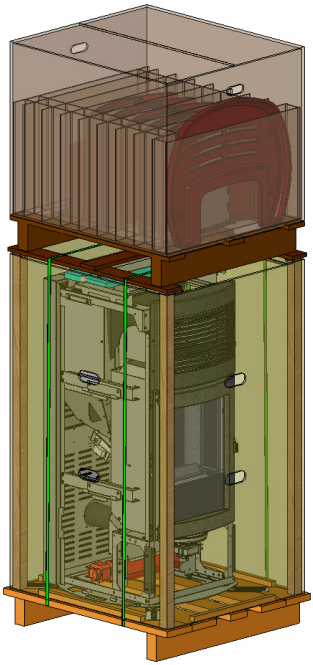

EMBALLAGE SUITE/CLUB AVEC REVÊTEMENT EN CÉRAMIQUE (AU-DESSUS)

4-DÉBALLAGE

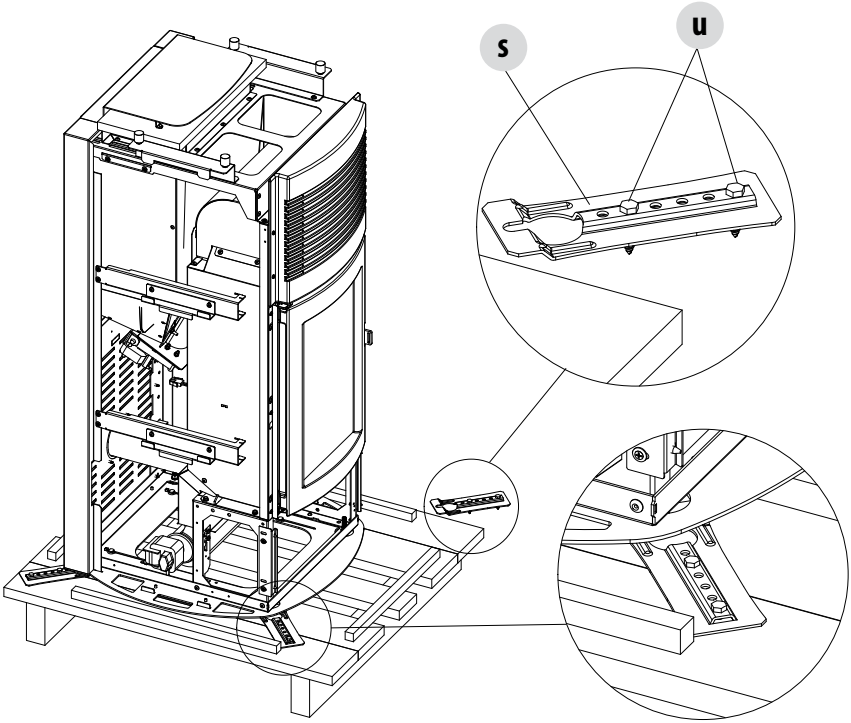

SUPPRESSION DES ÉTRIERS DE FIXATION
POÊLES SUITE/CLUB/MUSA

Pour enlever les poêles Suite/Club/Musa de la palette, il faut enlever les deux vis « u » et retirer la plaque « s » du pied du poêle. Les étriers « s » sont au nombre de quatre.

4-DÉBALLAGE

Positionner le poêle et raccorder le conduit de fumée. Trouver, en réglant les 4 pieds **(J)**, le bon niveau afin que l'évacuation des fumées et le tuyau soient coaxiaux.
S'il faut raccorder le poêle à un tube d'évacuation qui traverse la paroi arrière (pour entrer dans le conduit de fumée), faire très attention à ne pas forcer l'embouchure.

Si l'évacuation des fumées du poêle est forcée ou si elle est utilisée de manière impropre pour la soulever et la positionner, son fonctionnement est irréparablement compromis.

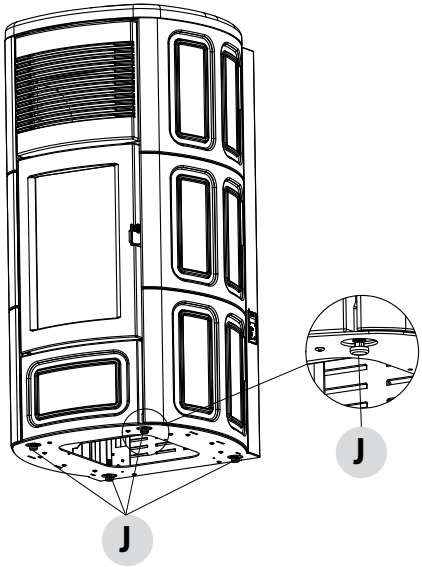

1. 1. TOURNER LES PIEDS DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE POUR BAISSER LE POÊLE.
2. 1. TOURNER LES PIEDS DANS LE SENS CONTRAIRE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE POUR LEVER LE POÊLE.

5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB

Parties électriques sous tension : mettre le produit sous tension uniquement quand son assemblage est terminé.

Lors de la livraison, les poêles Suite et Club se présentent sans leur revêtement en céramique, comme sur l'image ci-dessous.
Prendre la boîte avec les céramiques (figure en-bas) et les préparer pour le montage. Les céramiques, toutes identiques, sont déjà complètement assemblées. Les carreaux en céramique sont déjà entièrement assemblés (carreaux en céramique et supports pour le montage) et doivent être montés comme indiqué sur le schéma ci-joint à la page « Montage des panneaux latéraux ».

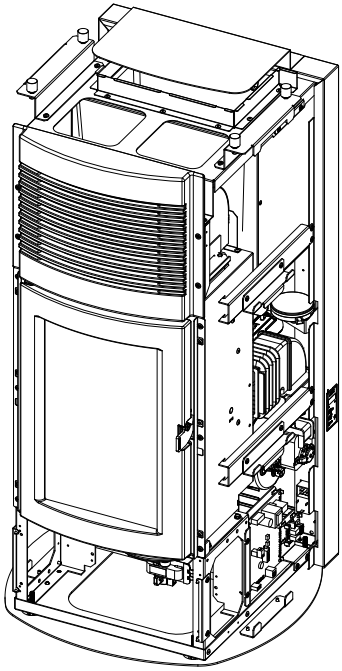

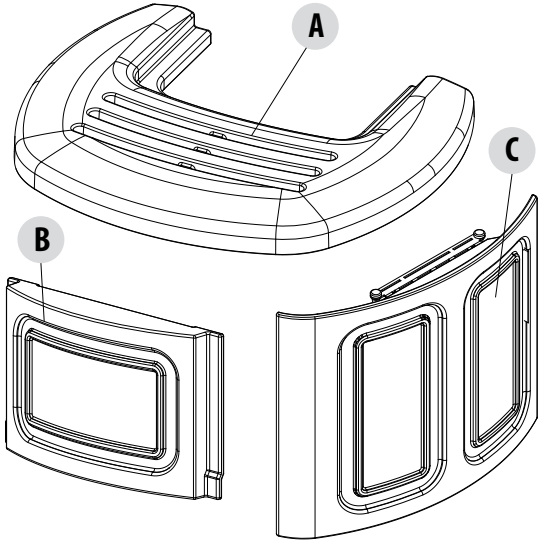

Les céramiques sont délicates: les manier avec soin.

POS.	DESCRIPTION	N°
A	PARTIE SUPÉRIEURE EN CÉRAMIQUE	1
B	PANNEAU INFÉRIEUR EN CÉRAMIQUE	2
C	PANNEAU LATÉRAL EN CÉRAMIQUE	6
	FEUTRES	8
LA FIGURE ILLUSTRE LES CÉRAMIQUES DU POÊLE SUITE (POUR LA CÉRAMIQUE DE CLUB, LA DÉCORATION CHANGE)		

C*=SELON LA DISPOSITION LES CARREAUX EN CÉRAMIQUE S'APPELLERONT D1/D2/D3 ET S1/S2/S3

5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB

MONTAGE DU PANNEAU AVANT INFÉRIEUR

Pour introduire le panneau, il faut enlever les deux étriers latéraux prémontés dans le poêle. Pour cela, il faut :

- enlever les deux vis « s »
- enlever l'étrier « D »
- introduire le panneau en céramique « B » par l'avant
- bloquer le panneau « B » avec les deux étriers « D »

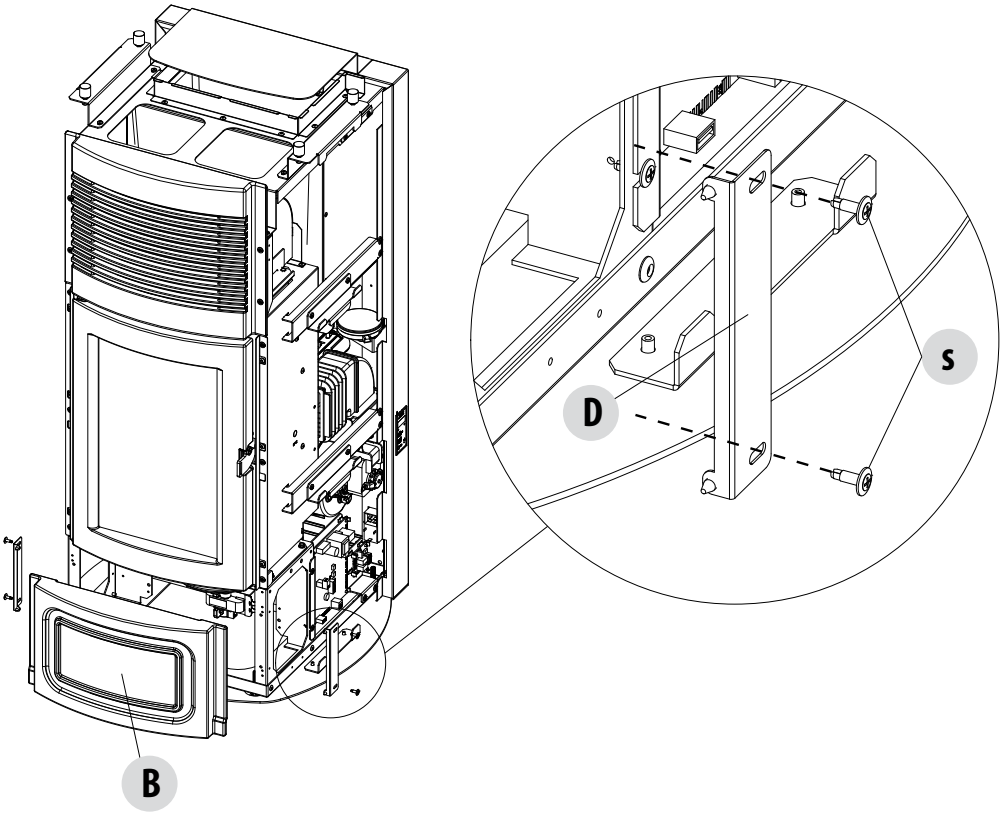

5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB

MONTAGE DES PANNEAUX LATÉRAUX

Les carreaux en céramique, dans la partie interne, ont des sigles nécessaires pour le bon positionnement. Comme on peut le voir sur l'image ci-dessous, sur le côté droit ils sont appelés D1/D2/D3 et sur le côté gauche S1/S2/S3 à positionner du bas vers le haut.

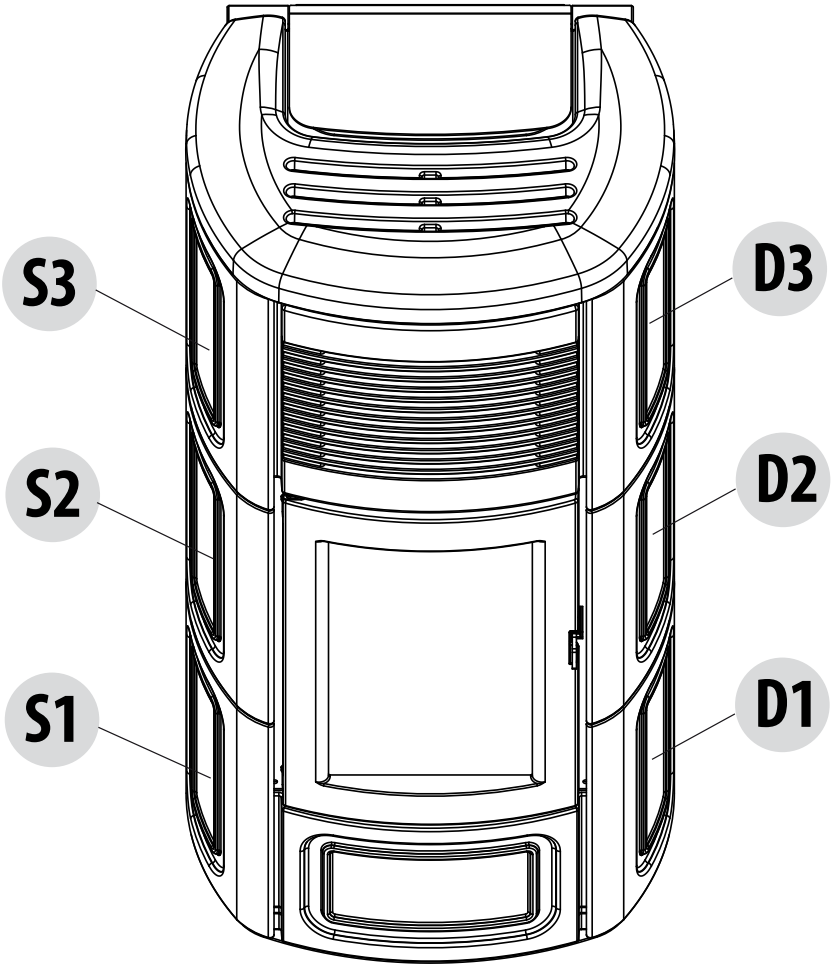

5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB

Avant de monter le panneau « D1 », dévisser les deux vis « t » et enlever l'étrier « E » (voir la figure à la page suivante)
Prendre le panneau type « D1 » et introduire les crochets « z » se trouvant dans le poêle dans les trous « u » prévus dans le support du carreau en céramique.

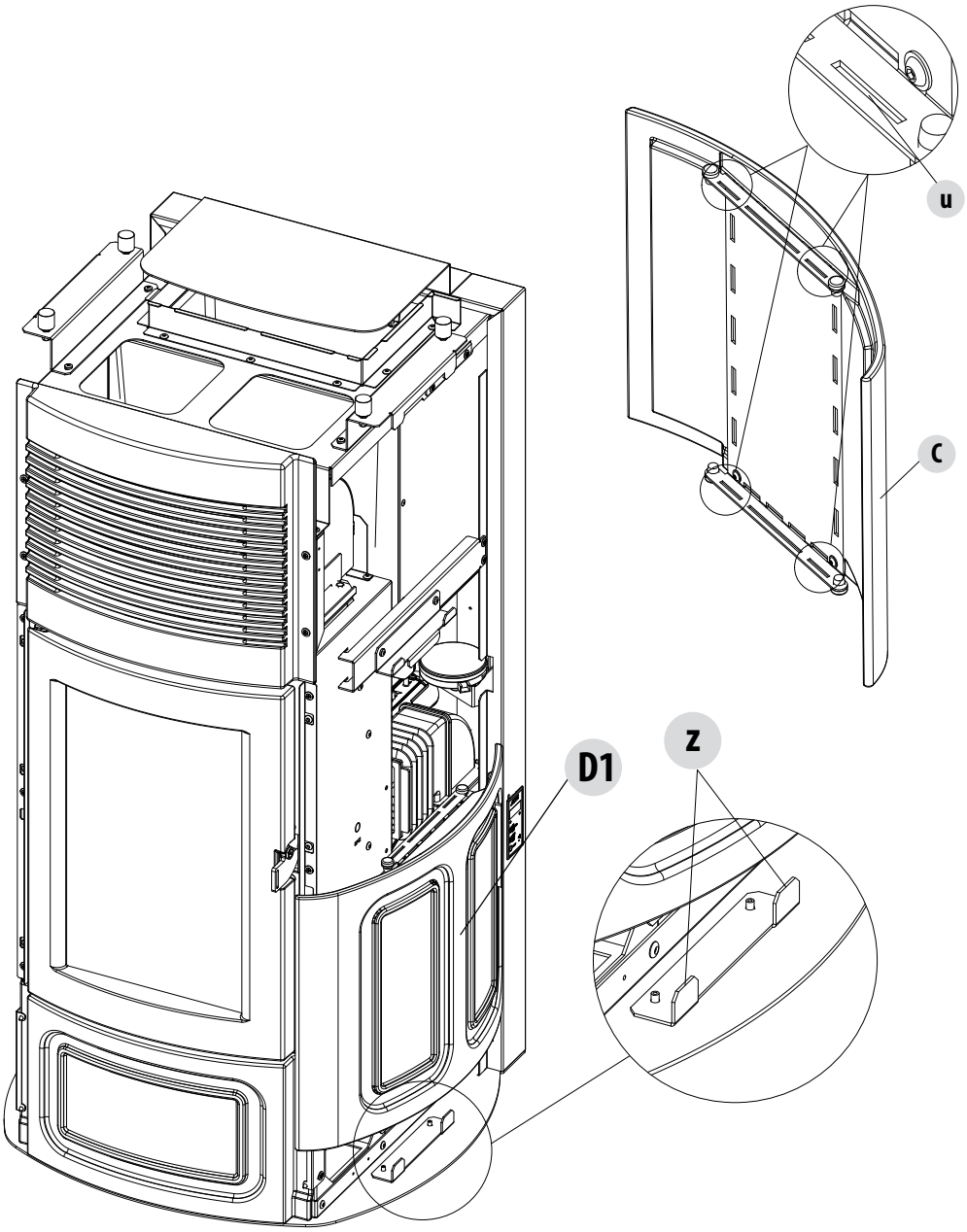

5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB

Remonter l'étrier « E » en faisant rentrer le crochet « v » dans le trou prévu sur l'étrier de la céramique « w » et fixer de nouveau les deux vis « t » pour bloquer le panneau et se préparer au panneau suivant en céramique (voir la figure en-bas).

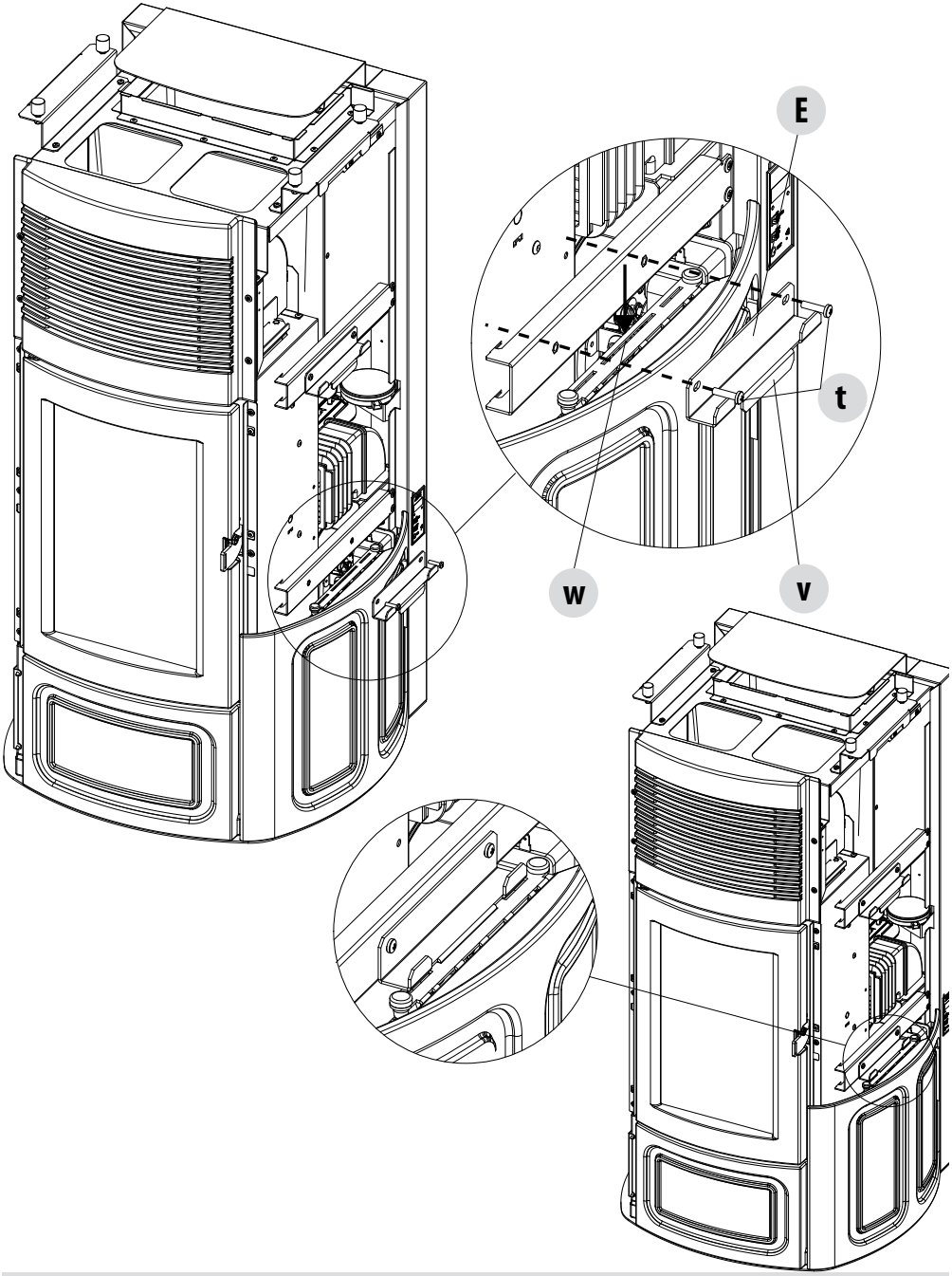

5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB

Comme pour le panneau précédent, enlever l'étrier « E » (voir la figure à la page suivante), prendre un autre panneau en céramique « D2 » et l'introduire dans les crochets « z » présents sur l'étrier.

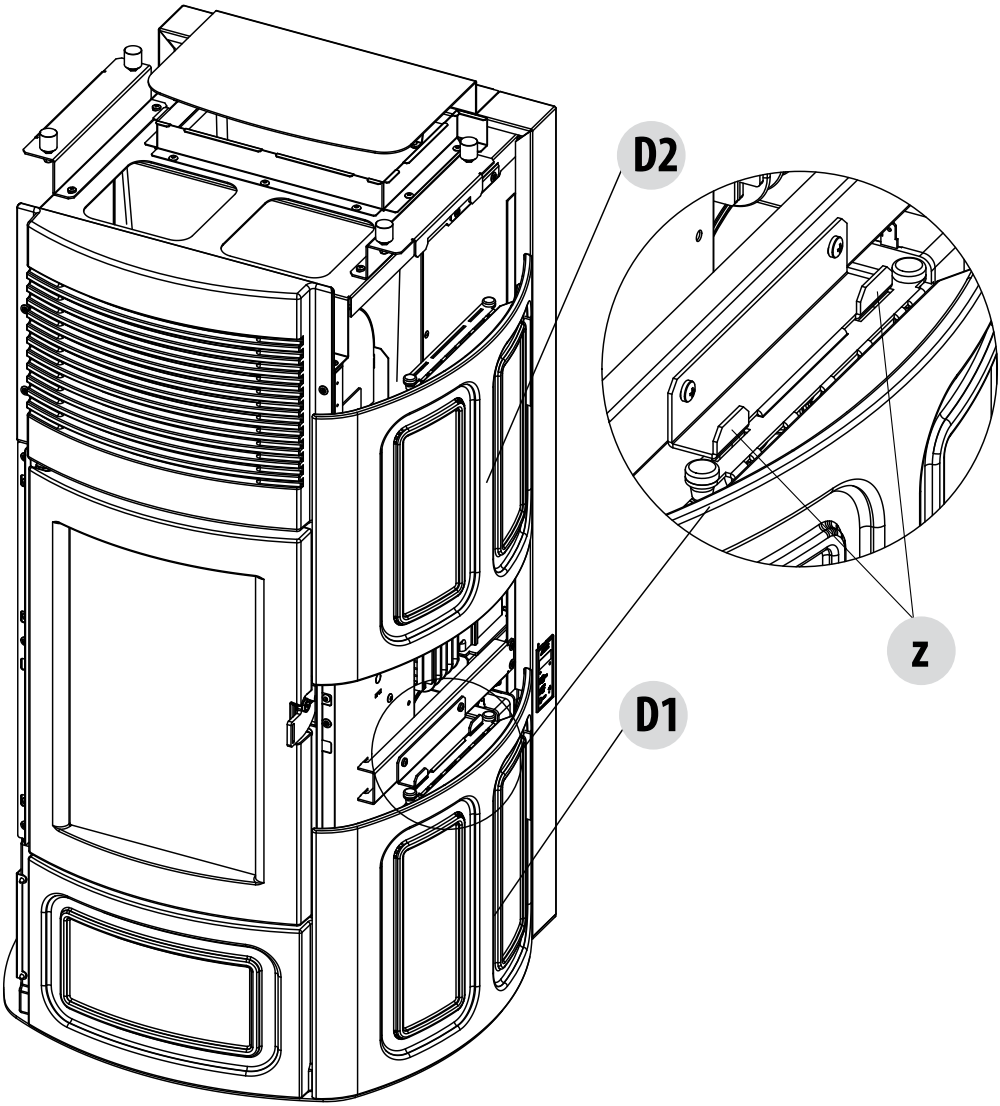

5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB

Replacer l'étrier « E », le bloquer à l'aide des deux vis « t » de manière à fixer le panneau « D2 » en céramique

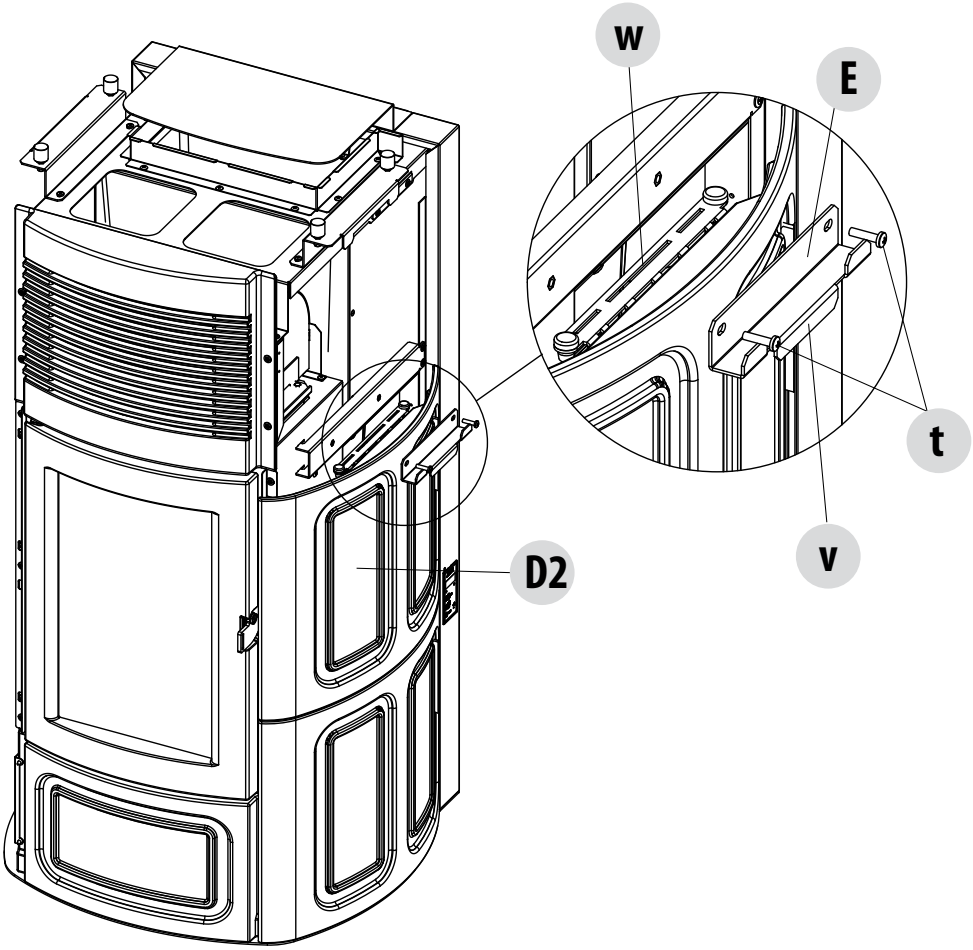

5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB

Pour ce côté, monter le troisième panneau «D3». L'insérer dans les crochets de l'étrier en-bas comme pour les précédents.

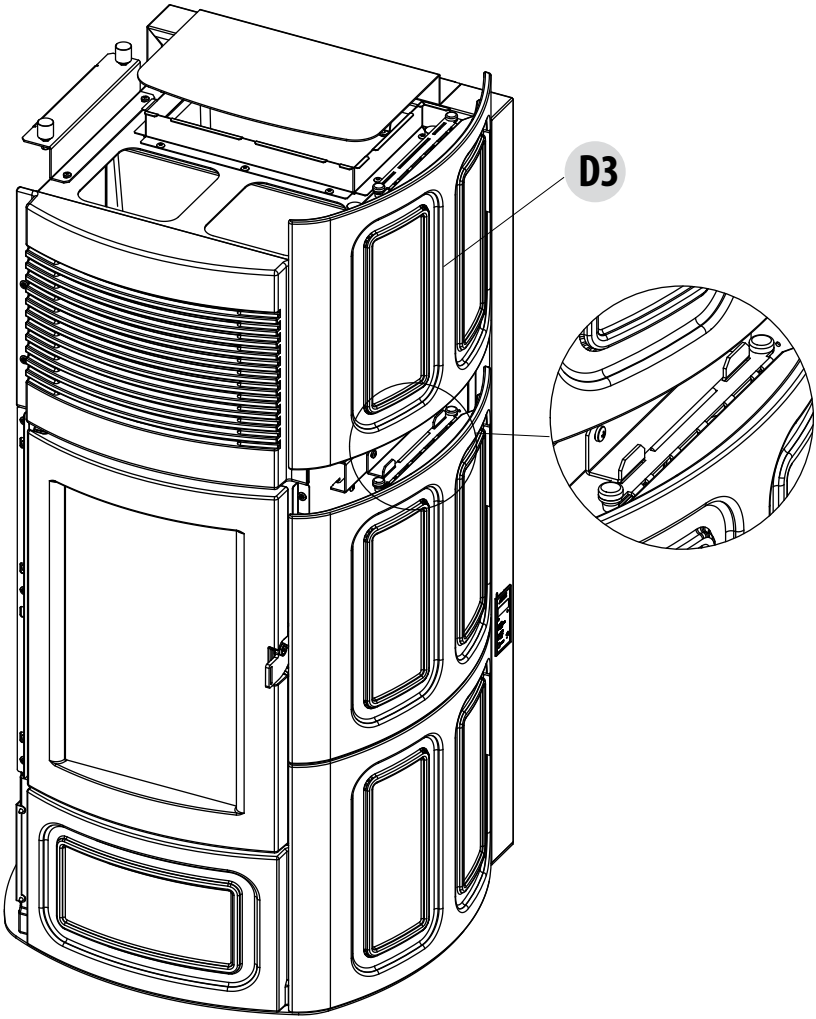

5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB

En-haut, fixer le panneau «D3» avec l'étrier « F » à l'aide des deux vis « p ». Cet étrier servira de support du couvercle en céramique. Procéder de la même manière pour la fixation des céramiques de l'autre côté (appelés S1/S2/S3).

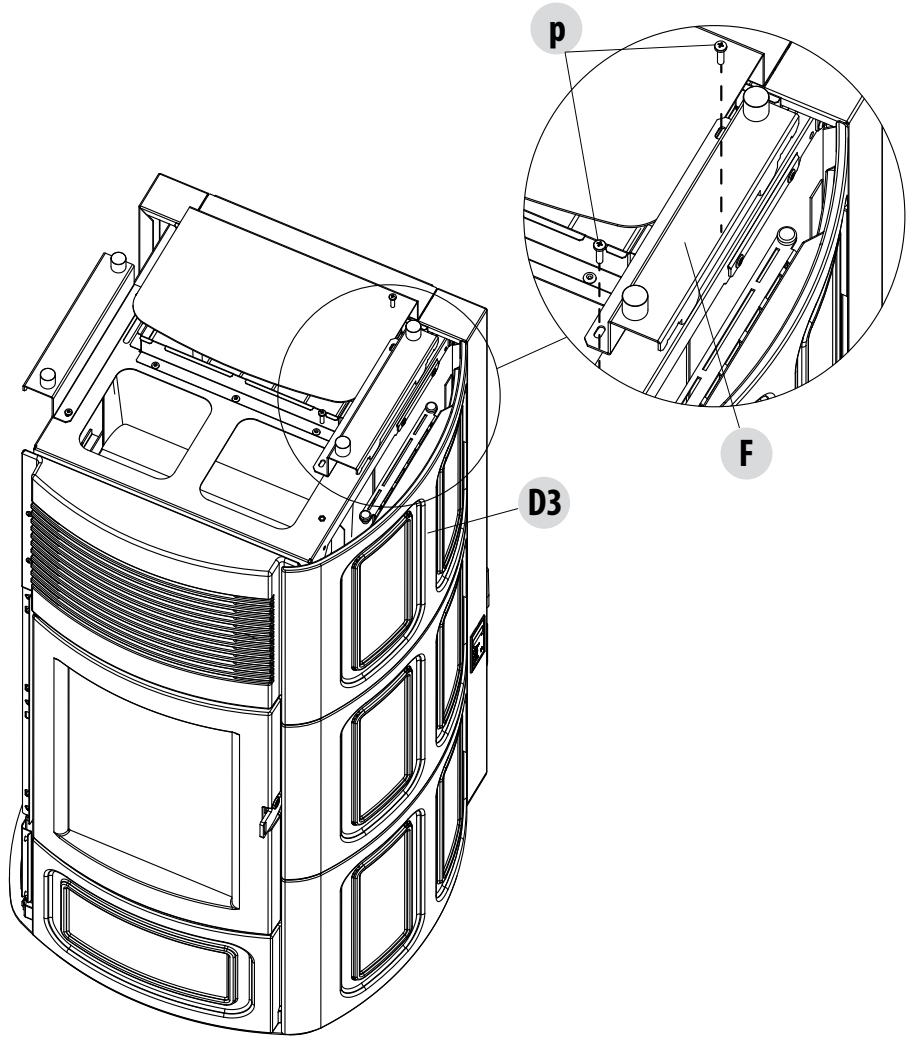

Le kit céramique est fourni avec des feutres qu'il peut être nécessaire d'installer pour éviter des vibrations de la céramique.

5-MONTAGE DU POÊLE SUITE/CLUB

RÉGLAGE ÉVENTUEL DE LA STRUCTURE

Les vibrations dues au transport peuvent compromettre l'orthogonalité de la structure du produit, et le montage des carreaux céramiques latéraux est donc susceptible ne pas s'avérer parfait (carreaux céramiques pas alignés entre eux ni avec la structures).

. En cas de difficulté, il est conseillé, d'effectuer les opérations suivantes :

- Vérifier que la structure est orthogonale (90 °), en plaçant une équerre entre le montant arrière et la base du poêle comme montré sur l'image ci-dessous

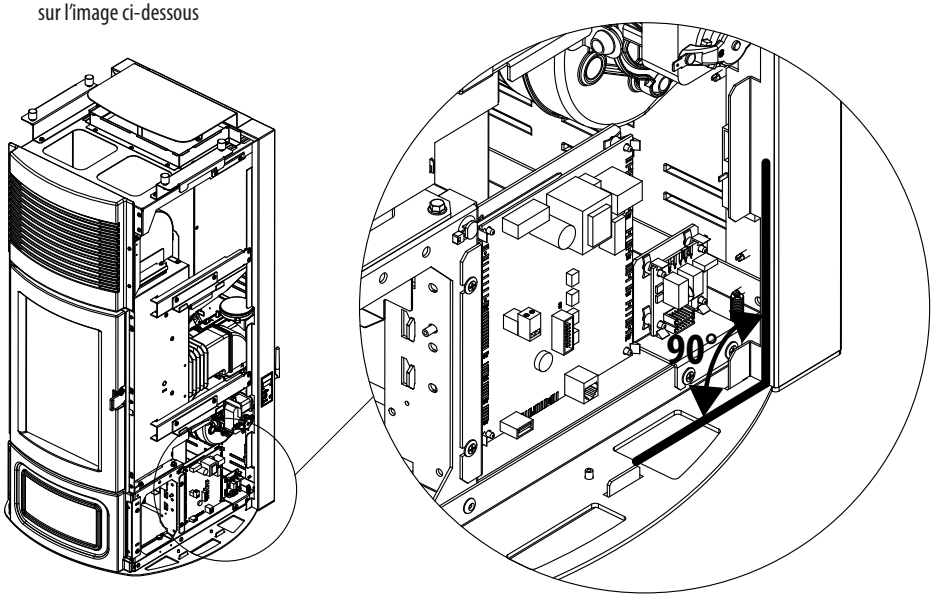

- Si l'angle n'est pas à 90°, dévisser les quatre vis supérieures « V » et, à travers la fente « A » sur la structure, rétablir la planéité du poêle. À ce stade continuer avec le montage des carreaux en céramique

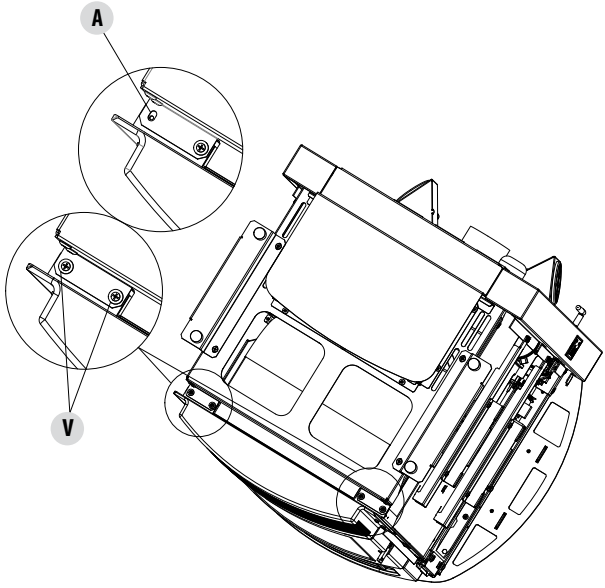

MONTAGE DU COUVERCLE

Après avoir monté toutes les céramiques « C », prendre la pièce « A » et la placer au-dessus du poêle, dans les éléments en caoutchouc spécifiques, réglables.

Le réglage des éléments en caoutchouc s'effectue en tournant l'élément dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, pour lever ou abaisser le niveau du couvercle en céramique.

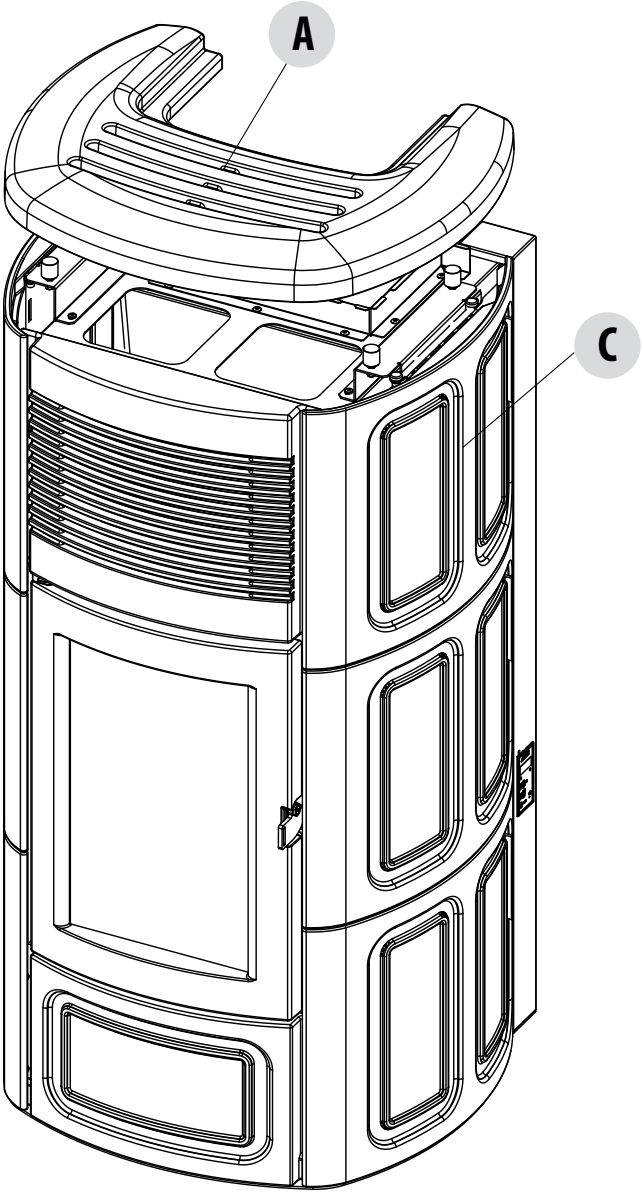

6-MONTAGE DU POÊLE MUSA

Le poêle Musa est livré avec les flancs en acier livrés à part et le couvercle en fonte déjà monté sur la structure. Pour assembler les flancs, il faut donc enlever d'abord le couvercle « G » et « H ».

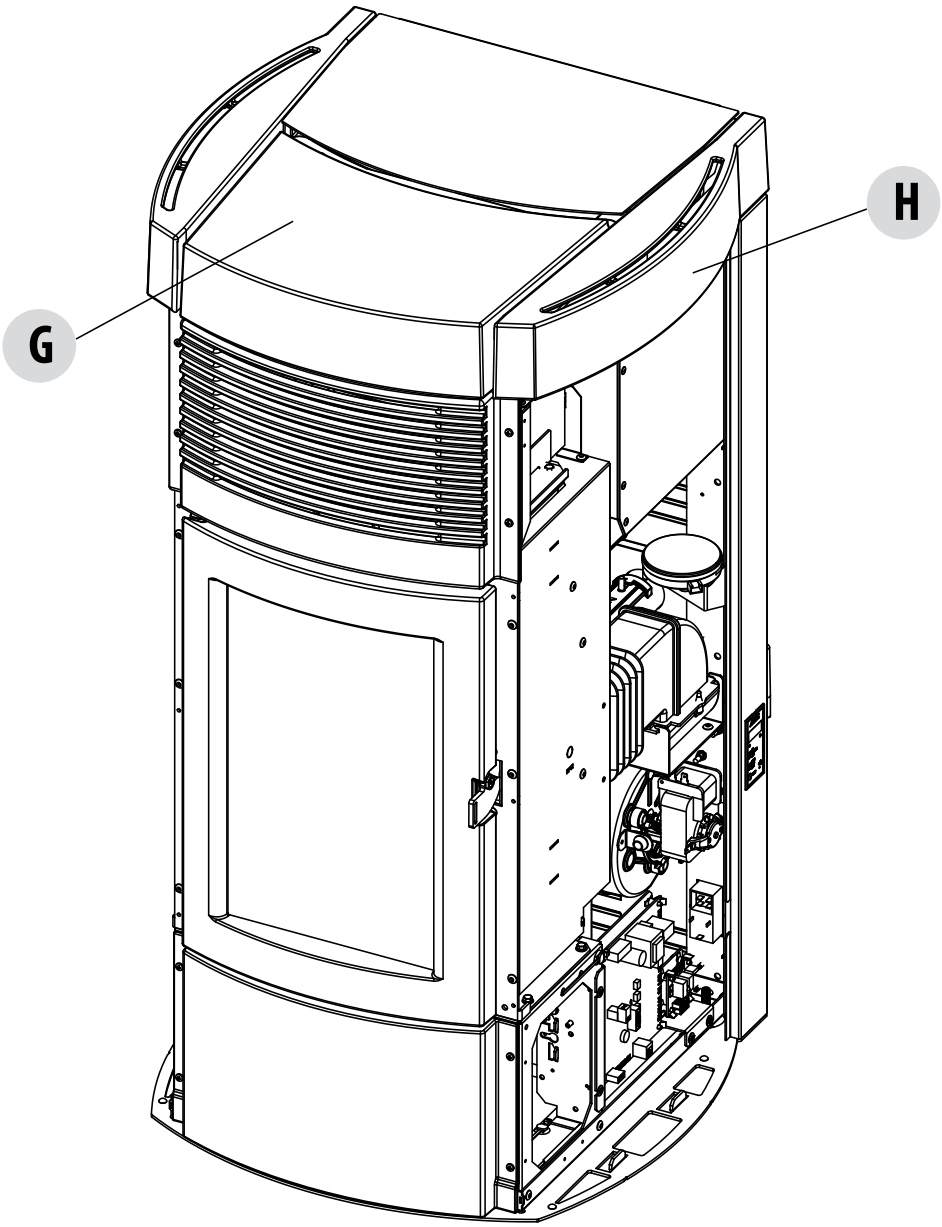

6-MONTAGE DU POÊLE MUSA

Pour enlever le couvercle, procéder de la façon suivante :

- lever le couvercle du réservoir
- enlever les deux vis « k »

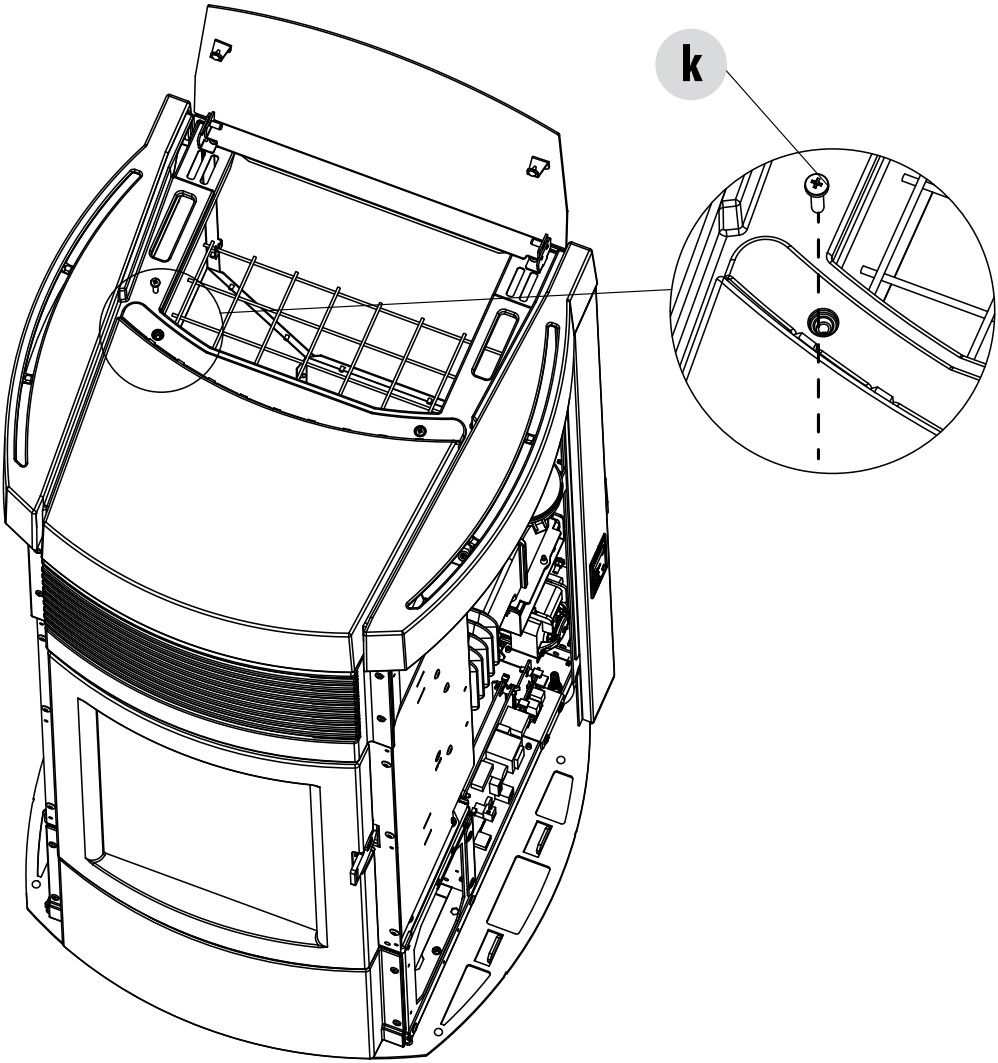

6-MONTAGE DU POÊLE MUSA

- Enlever le couvercle avant « G ».

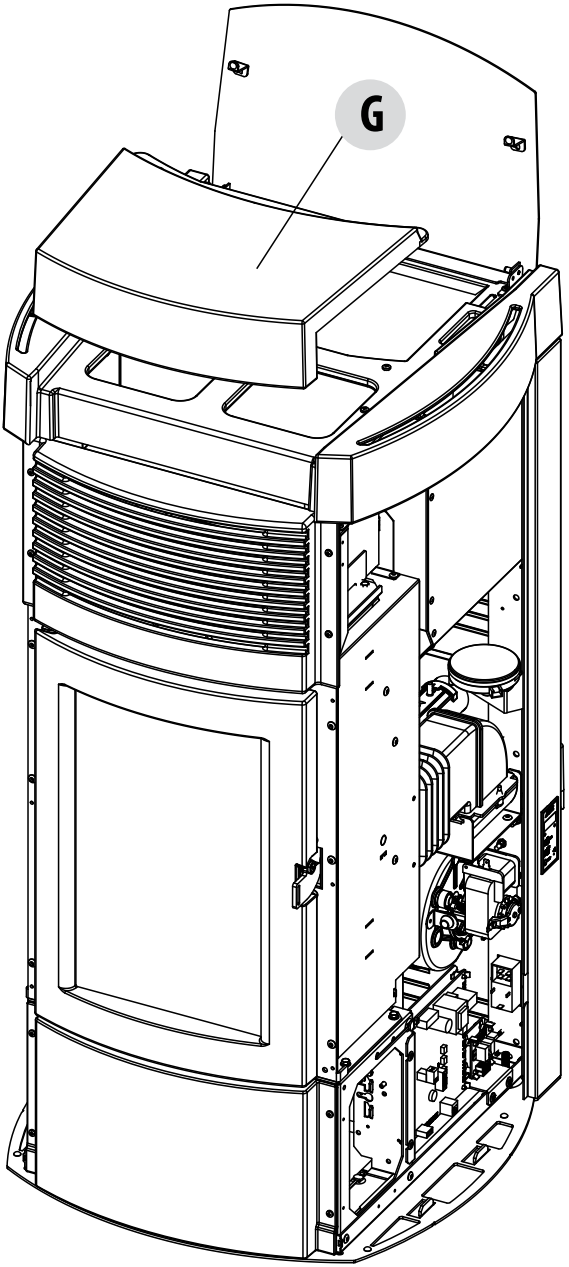

6-MONTAGE DU POÊLE MUSA

- Enlever, en dessous du couvercle avant, les deux autres vis « x ».

Il est maintenant possible de lever le couvercle « H » et de le placer au sol tant que les flancs en acier ne seront pas assemblés.

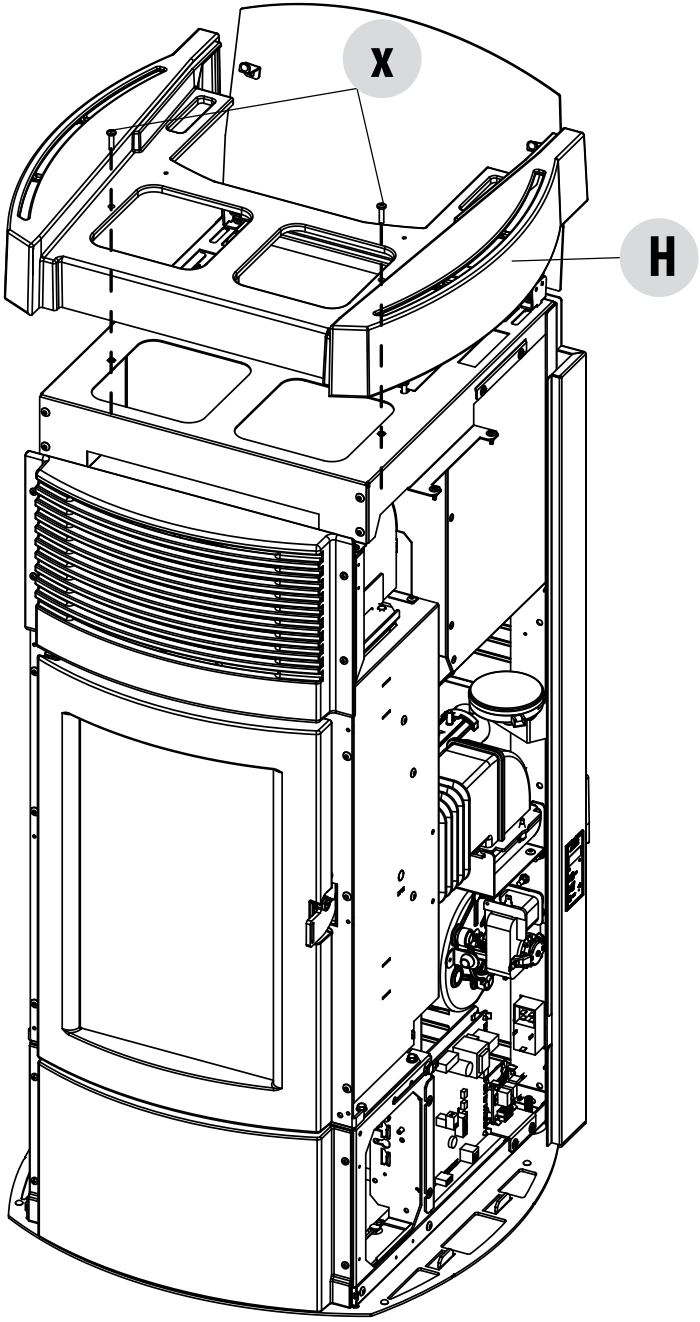

6-MONTAGE DU POÊLE MUSA

- Prendre le flanc en acier « l » et insérer les deux crochets « y », présents sur la structure du poêle, dans les trous « j » présents en bas dans le flanc.
- Au-dessus, fixer le flanc au poêle à l'aide des deux vis « o ».

Une fois le montage des deux flancs terminé, procéder avec le positionnement du couvercle « G » et « H » enlevé au début de l'opération d'assemblage.

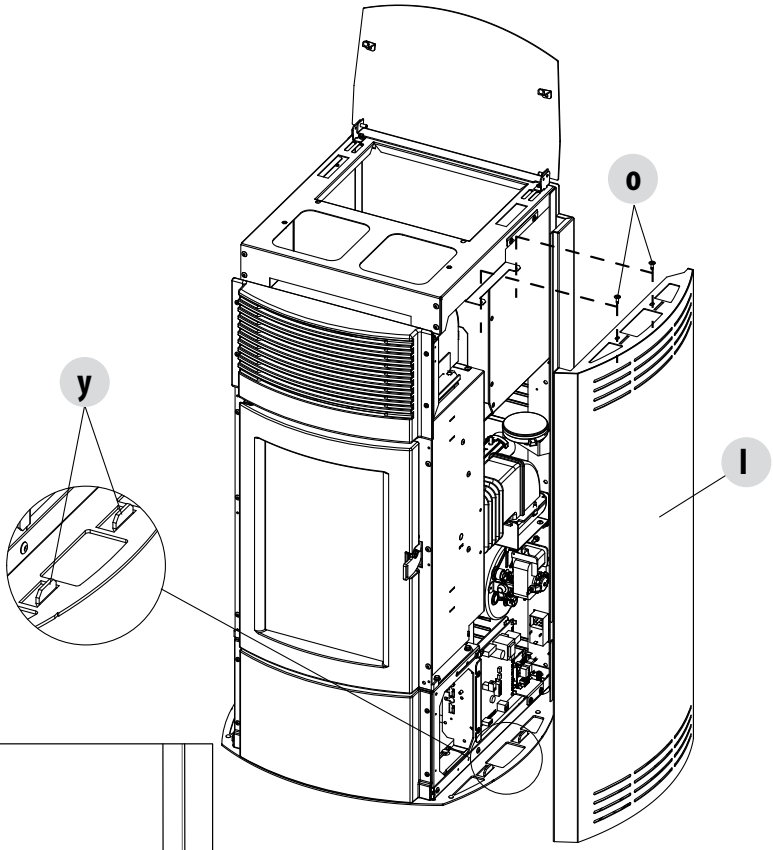

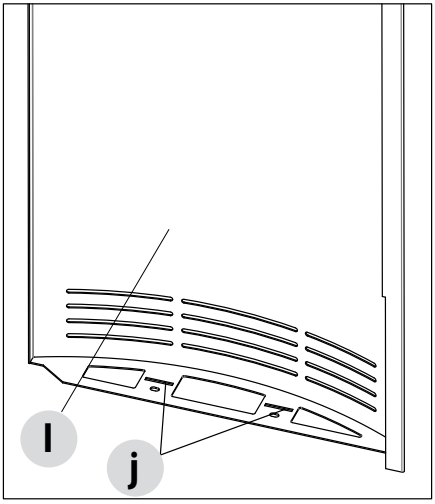

6-MONTAGE DU POÊLE MUSA

Fixer ensuite, avec les deux vis « x », le couvercle « H » à la structure, placer le couvercle supérieur « G » et le fixer à l'aide des deux vis « k », fermer le couvercle du réservoir (voir la phase de démontage du couvercle).

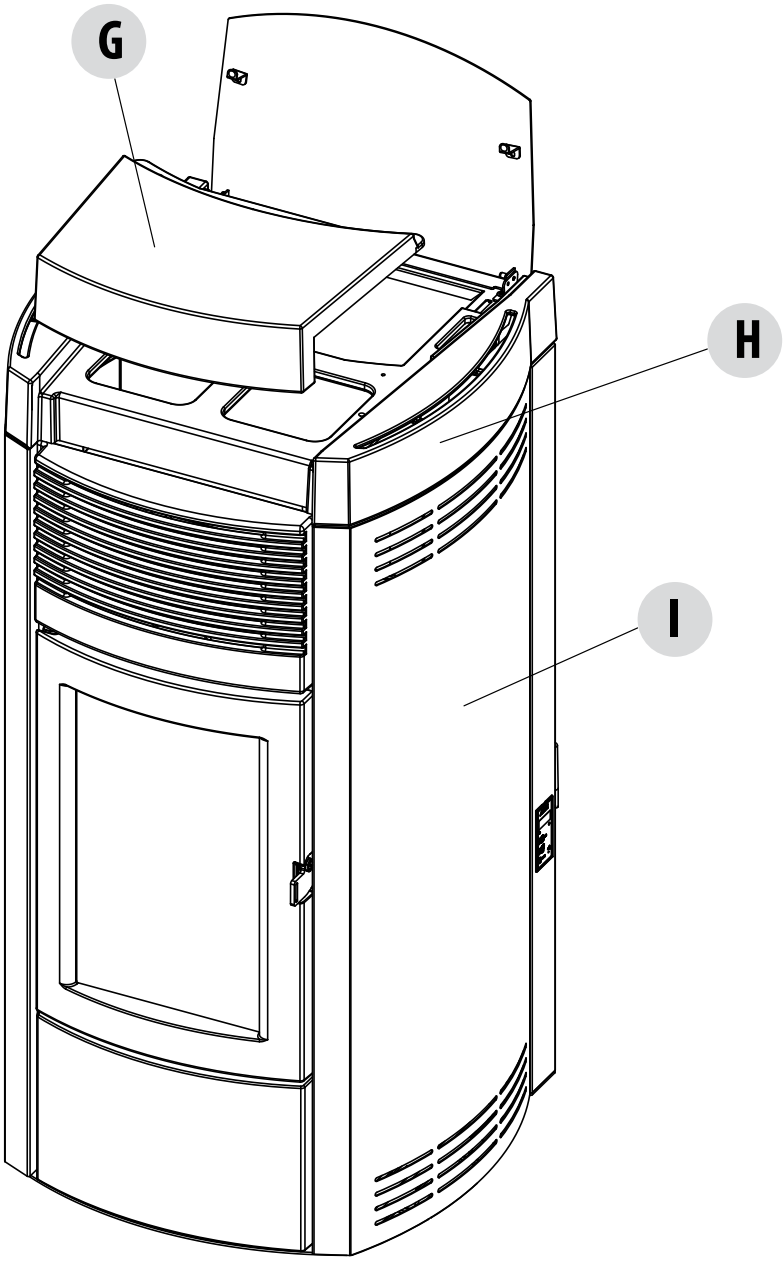

7-SUPPRESSION DU DOS EN CAS D'ENTRETIEN

PANNEAU ARRIÈRE

Si vous devez intervenir sur un composant du poêle, vous pouvez enlever le panneau arrière (là où les distances des murs le permettent), sinon vous pouvez effectuer les opérations d'entretien en enlevant le flanc du poêle.
Pour enlever le panneau arrière, il faut enlever les 8 vis « a » arrière et de retirer le panneau « L ».

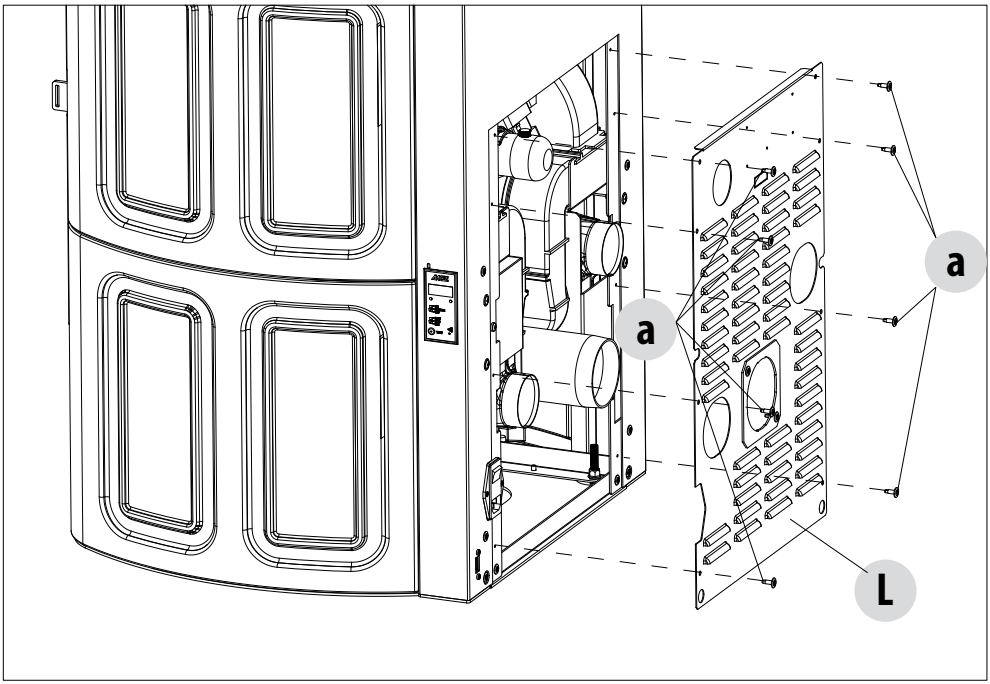

8-RACCORDEMENTS AUX DISPOSITIFS SUPPLÉMENTAIRES

INSTALLATION DU MODEM « M »/INTERFACE WEB-WIFI « N »

Pour l'installation du modem « M » ou de l'interface web-Wi-fi « N », utiliser les trous prévus sur le dos du produit et suivre les instructions reportées sur le produit choisi.

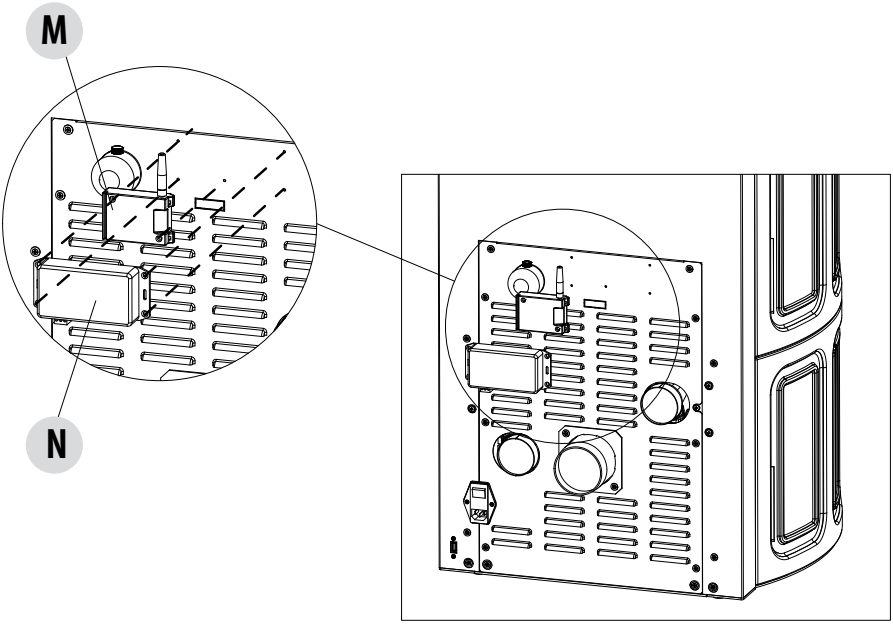

PRISE USB

La partie arrière du poêle possède un raccord pour la clé USB nécessaire en cas de mise à jour du logiciel sans devoir enlever les parties en céramique/métal pour atteindre directement le raccord sur la carte électronique (pos. 5 sur la carte électronique).

Attention !
La prise USB doit être utilisée par des techniciens spécialisés. Risque d'endommagement du produit.

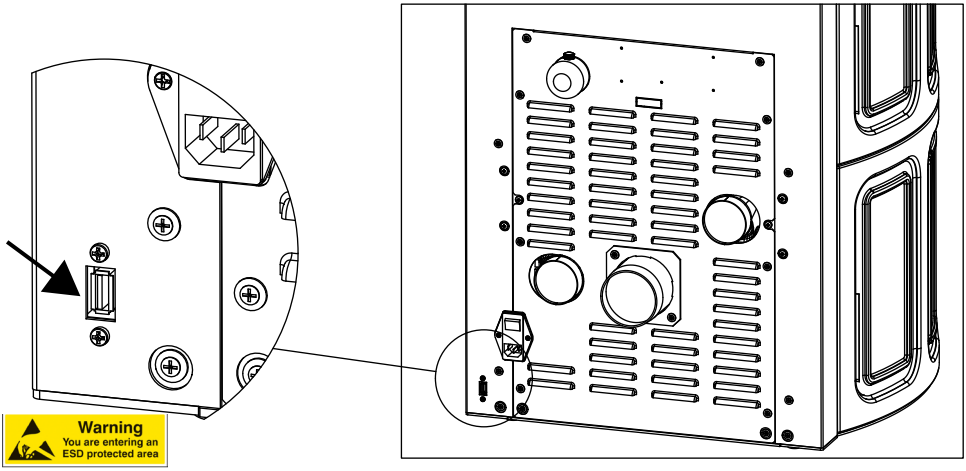

8-RACCORDEMENTS AUX DISPOSITIFS SUPPLÉMENTAIRES

Canalisation buses Comfort air

Les poêles Comfort Air peuvent canaliser l'air dans d'autres pièces grâce aux deux buses arrière (voir l'image ci-dessous).
Pour retirer les buses, il faut :

- enlever les deux vis "V"
- tirer sur la buse "B"
- extraire la grille "G"
- procéder à la canalisation de l'air

Si l'on ne souhaite pas canaliser l'air, il est possible de faire sortir l'air chaud par l'arrière, à travers ces bouches.

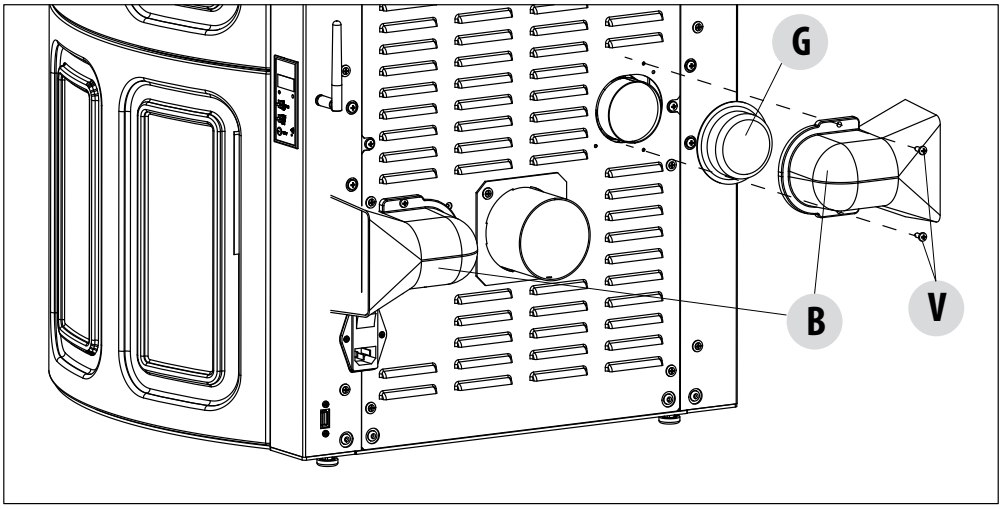

9-CHARGEMENT DES PELLETS

CHARGEMENT DES PELLETS

La charge du combustible s'effectue sur la partie supérieure du poêle, en soulevant le volet « k ».
Verser lentement les pellets afin qu'ils se déposent jusqu'au fond du réservoir.

En cas de chargement de pellet avec le poêle en fonctionnement, ouvrir la porte du réservoir en utilisant la main froide fournie avec le poêle.
Pendant le chargement, éviter que le sac de pellets ne touche les surfaces chaudes.
Ne jamais enlever la grille de protection à l'intérieur du réservoir.
Dans le réservoir, n'insérer aucun autre type de combustible qui ne soit pas des pellets conformes aux normes reportées ci-dessus. Stocker le combustible de réserve à une distance de sécurité adéquate.
Ne pas verser les pellets directement sur le brasier mais seulement à l'intérieur du réservoir.
Lors du fonctionnement et de l'extinction, une grande partie des surfaces du poêle sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux d'évacuation des fumées, etc.) ; éviter d'entrer en contact avec ces pièces.

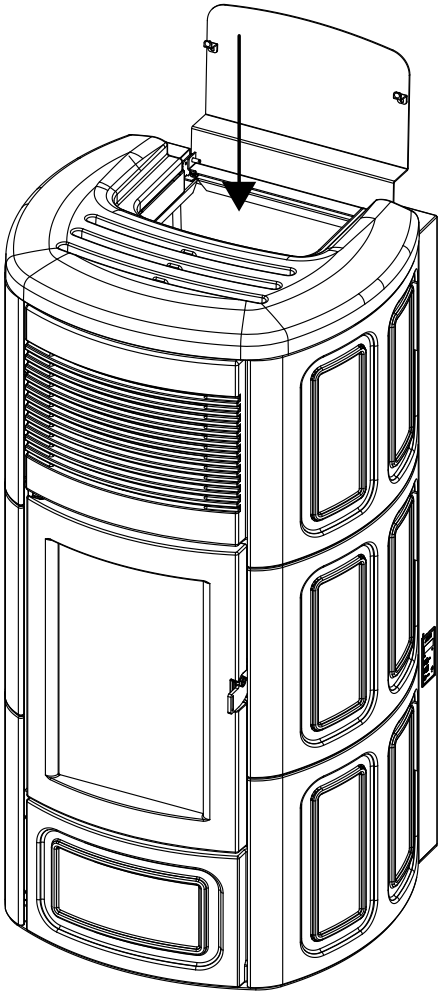

MCZ GROUP S.p.A.
Via La Croce n°8
33074 Vigonovo di Fontanafredda (PN) – ITALIE
Téléphone : 0434/599599 r.a.
Fax : 0434/599598
Internet : www.mcz.it
e-mail : mcz@mcz.it